



CLUB DE PRÉVENTION
D'EPERNAY

RAPPORT D'ACTIVITÉ • 2021 •

Ensemble, LUTTONS
contre l'EXCLUSION



GLOSSAIRE



Lecture simplifiée :

Dans une volonté d'être compris par tous, nous nous sommes efforcés dans cet ouvrage de réduire au maximum les sigles, mais comme ils sont très largement utilisés dans notre domaine, voici un glossaire pour vous aider à les comprendre :

A.A.H : Allocation Adulte Handicapé	A.D.A : Allocation Demandeur d'Asile	A.E.B : Action Éducative Budgétaire
A.L.T : Allocation Logement Temporaire	A.M.E : Accueil Mère-Enfant	A.P.S : Autorisation Provisoire de Séjour
A.R.E : Allocation chômage d'aide au Retour à l'Emploi		A.S.E : Aide Sociale à l'Enfance
A.S.L.L : Accompagnement Social Lié au Logement		A.T : Appartement Temporaire
A.V.D.L : Accompagnement Vers et Dans le Logement	B.G : Bail Glissant	B.D.F : Banque De France
C.A.D.A : Centre Accueil des Demandeurs Asiles		C.A.S.T : Centre Aide et Soins aux Toxicomanes
C.C.A.S : Centre Communal d'Action Sociale	C.C.E.P.C : Communauté de Communes d'Épernay, Pays de Champagne	
C.C.P.A : Conseil Consultatif Personnes Accompagnées		C.D.D : Contrat à Durée Déterminée
C.D.I : Contrat à Durée Indéterminée		C.H.R.S : Centre Hébergement et Réinsertion Sociale
C.I.A.S : Centre Intercommunal d'Action Sociale	C.I.S.P.D : Conseil Intercommunal Sécurité de la Prévention Délinquance	
C.M.P : Centre Médico-Psychologique		C.M.P.E : Centre Médico-Psychologique pour les Enfants
C.M.P.S : Centre Marnais de la Prévention de la Santé		C.N.E.D : Centre National Enseignement à Distance
C.N.L.A.P.S : Comité National de Liaison des Acteurs Prévention Spécialisée	C.P.E.L : Commission de Prévention des Expulsions Locatives	
C.S.D : Circonscription de la Solidarité Départementale		C.S.F.H : Centre Social de la Ferme de l'Hôpital
C.S.S : Complémentaire Santé Solidaire		D.A.L.O : Droit Au Logement Opposable
D.D.E.T.S.P.P : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations		
D.I.H.A.L : Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement	D.L.A : Dispositif Local d'Accompagnement	
D.R.E.A.L : Direction Régionale Environnement, Aménagement et Logement	D.U.D : Document Unique de Délégation	
F.A.J. : Fonds d'Aide aux Jeunes	F.I.P.D : Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance	
F.S.L : Fonds de Solidarité Logement	F.N.A.R.S : Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale	
H.U : Hébergement d'Urgence	I.M.E : Institut Médico-Éducatif	I.M.L : InterMédiation Locative
I.J : Indemnité Journalière		
I.S.G : Intervention Sociale en Gendarmerie	M.A.S.P : Mesure d'Acct Social Personnalisé	M.A.T : Maison d'Accueil Temporaire
O.R.U : Opération de Renouvellement Urbain	P.D.A.L.P.D : Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées	
P.D.P.D : Plan Départemental de la Prévention de la Délinquance		P.E : Placement Extérieur
P.E.C : Prise En Charge	P.E.P.S : Plateforme d'Éducation Pour la Santé	P.F : Pension de Famille ou Prestations familiales
P.I : Pension d'Invalidité	P.U.Ma : Protection Universelle Maladie	Q.P.V : Quartier Prioritaire de la Ville
Q.V.A : Quartier Veille Active	R.S.A : Revenu de Solidarité Active	S.I.A.O : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
S.P.I.P : Service Pénitencier d'Insertion et de Probation		T.D.V : Troubles Du Voisinage
U.N.A.F.O : Union professionnel du Logement Accompagné		Z.R.R : Zone de Revitalisation Rurale

SOMMAIRE

● INTRODUCTION en Chiffres et en Images	p 1 à 2
2021 en quelques chiffres	p 1
Répartition des activités par territoires	p 2
Premiers Accueils	p 3
● PRÉVENTION SPÉCIALISÉE	p 4 à 9
Présentation Globale Chiffrée	p 5
Accompagnement global et Arpentage de rue	p 6
Accompagnement à la scolarité & Tutorat	p 7
Chantier Éducatif	p 8
Auto-Réhabilitation Accompagnée	p 9
● SERVICE HÉBERGEMENT & INSERTION PAR LE LOGEMENT	p 10 à 43
Répartition des places d'hébergement par territoires	p 11
Répartition des mesures de logement par territoires	p 12
● HÉBERGEMENT D'URGENCE	p 13 à 20
Présentation Globale Chiffrée	p 14
Hébergement d'Urgence	p 15
Hébergement d'Urgence généraliste	p 16
Personnes Victimes de Violences	p 17
Hébergement d'Urgence SAS	p 18
Pôle Jeunes	p 19
Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile	p 20
● HÉBERGEMENT D'INSERTION	p 21 à 26
Présentation Globale Chiffrée	p 22
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	p 23
Appartements Temporaires	p 24
Placement Extérieur - Consultations psychologiques	p 25
Accueil Mère - Enfant	p 26
● LOGEMENT	p 27 à 43
Présentation Globale Chiffrée	p 28
Accompagnement Social Lié au Logement	p 29
Bail Glissant Département / État	p 30-31
InterMédiation Locative Privé / Public	p 32-33
Pensions de Famille Épernay - Vitry-le-François	p 34
Résidence Accueil - Vitry-le-François	p 35
APRIL - Épernay - Reims	p 36-37
Accompagnement des Réfugiés	p 38
Action Logement	p 39
LOJ'Toît Jeunes Épernay	p 40
Colocation accompagnée - Vitry-le-François	p 41
Intervention Sociale en Gendarmerie	p 42
Ateliers Socio-Linguistiques	p 43
● INSERTION PROFESSIONNELLE	p 44 à 48
Vendanges Partagées	p 45
Plateforme Emploi-Vendanges	p 46
AMBITIONS	p 47
Solidaires Face À l'Emploi	p 48
● ANNEXES	p 49 à 53
Répartition des personnes hébergées / logées	p 50
Aides financières en 2021	p 51
Navettes	p 52
Participation des personnes accueillies - CVS	p 53



• 2021 EN QUELQUES CHIFFRES •

1526
MÉNAGES

1643
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

729
ENFANTS

75
SALARIÉS

79
APPARTEMENTS
EN GESTION
LOCATIVE

468
PLACES
D'HÉBERGEMENT

46
PARTENAIRES

26
BÉNÉVOLES

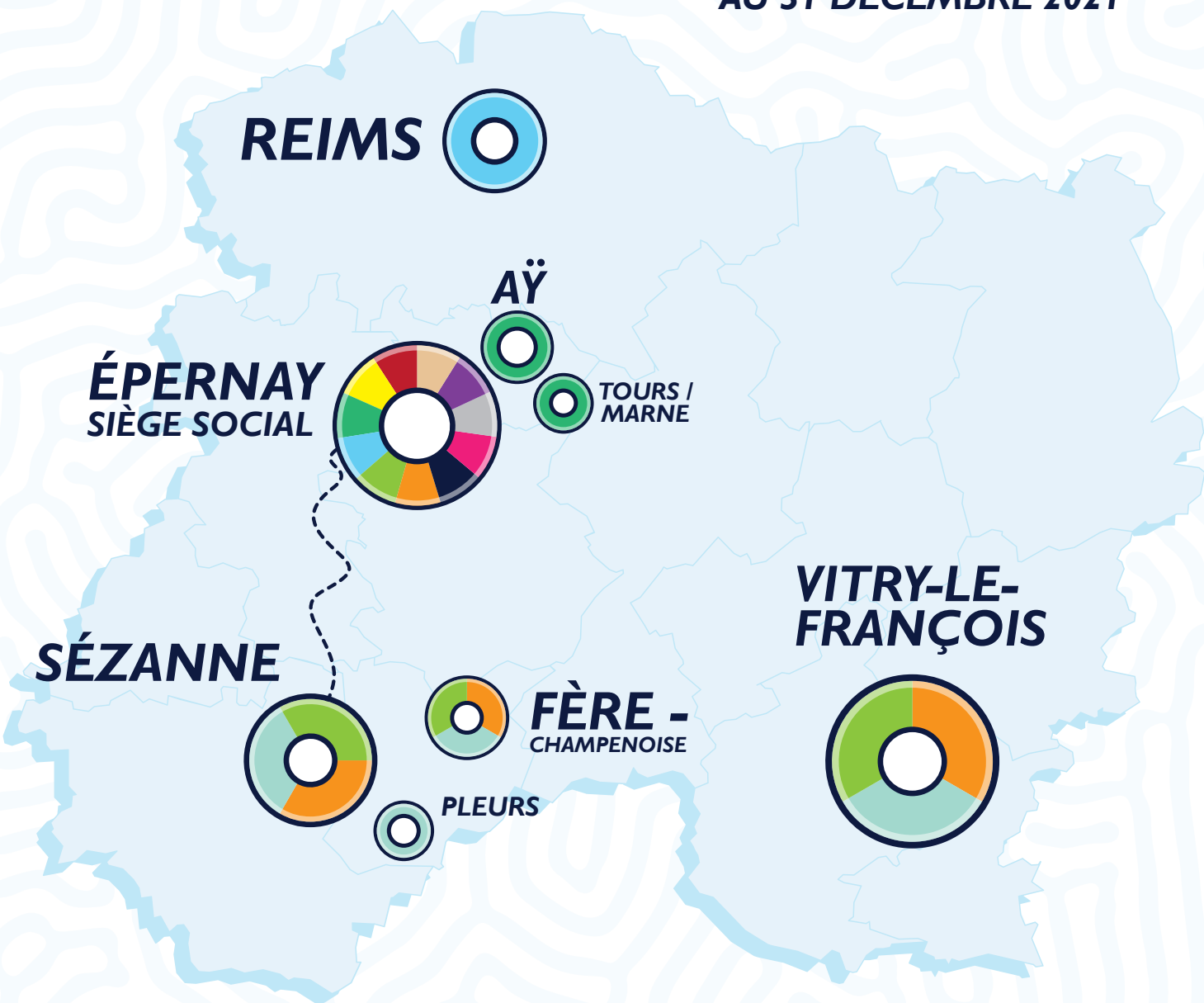
5
SERVICES CIVIQUES
POUR 7 POSTES

16
ADMINISTRATEURS













8
RÉSEAUX

13
STAGIAIRES

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS ET DES FONCTIONS SUPPORTS PAR TERRITOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2021



LES ACTIVITÉS ET LES FONCTIONS SUPPORTS

- | | | | |
|--|--|---|------------------------------------|
|  | PRÉVENTION SPÉCIALISÉE |  | FONCTIONS SUPPORTS - ADMINISTRATIF |
|  | HÉBERGEMENT ÉPERNAY |  | FONCTIONS SUPPORTS - COMPTABILITÉ |
|  | LOGEMENT NORD DÉPARTEMENT |  | FONCTIONS SUPPORTS - R. H. |
|  | HÉBERGEMENT - LOGEMENT SUD DEP. |  | FONCTIONS SUPPORTS - PSYCHOLOGUE |
|  | ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES |  | FONCTIONS SUPPORTS - TECHNIQUE |
|  | AMBITIONS - VENDANGES PARTAGÉES |  | NAVETTES |
|  | SOLIDAIRES FACE À L'EMPLOI - PLATEFORME EMPLOI VENDANGES | | |



145 ménages

43 premiers accueils pour la prévention spécialisée

66 premiers accueils pour le logement

36 premiers accueils pour l'hébergement



68 demandes d'hébergement

50 dossiers enregistrés dans le SI SIAO :



50 ménages

Soit 64 personnes :

55 adultes (13 F + 42 H)

9 enfants

Moyenne d'âge : 32 ans

59% de 18/25 ans

84% de personnes seules

16% de familles dont

6% de familles monoparentales



15

entrées en hébergement

LES PREMIERS ACCUEILS

Le club de prévention est inscrit dans un partenariat très étroit avec le SIAO de la Marne (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) dans le cadre du 115 pour la gestion de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement d'insertion.

Ce partenariat s'inscrit aussi plus largement par notre participation aux différentes commissions de veille sociale et autres comités de pilotage initiés par le SIAO.

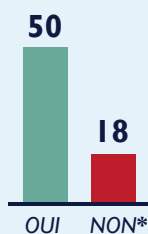


Motif du premier accueil, sur 145 ménages initiaux :



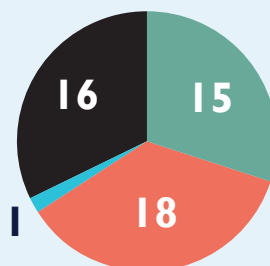
Détail du traitement des 68 demandes d'hébergement, à l'issue de l'entretien premier accueil :

Maintien de la demande auprès du SIAO :



* Les familles n'ont pas donné suite à leur demande.

Traitement des 50 demandes par le SIAO :



9 ménages avaient déjà été hébergés par le Club

- Entrées en hébergement
- Ajournements
- Sans suite
- Refus



Fréquence des 1ers accueils et répartition par service, sur 145 ménages initiaux :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Hébergement	0	1	8	6	4	1	2	3	3	7	1	0	36
Logement	3	3	5	7	6	5	2	7	6	6	11	5	66
Prévention	0	7	6	2	8	3	2	0	5	3	4	3	43
Total	3	11	19	15	18	9	6	10	14	16	16	8	145

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Présentation Globale Chiffrée p 5

*Accompagnement global
et Arpentage de rue* p 6

*Accompagnement à la scolarité
et Tutorat* p 7

Chantier Éducatif p 8

Auto-Réhabilitation Accompagnée p 9

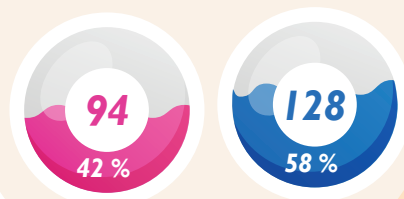




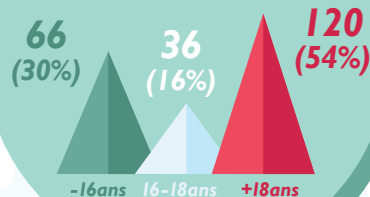
• Présentation Globale Chiffrée •

(Hors Auto-Réhabilitation Accompagnée)

RÉPARTITION FILLES - GARÇONS



TRANCHES D'ÂGE



MOYENNE D'ÂGE



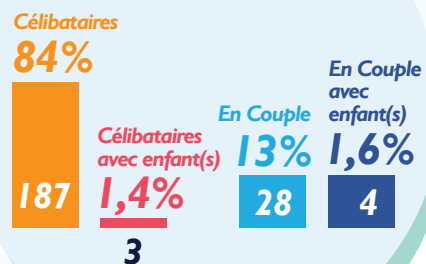
19 ANS

ACTES RÉALISÉS

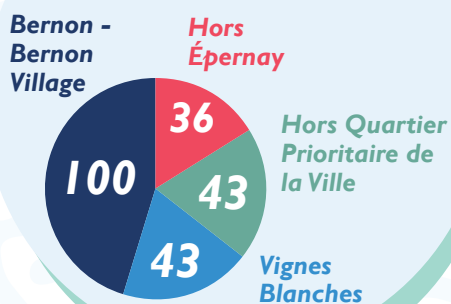
733

222
JEUNES

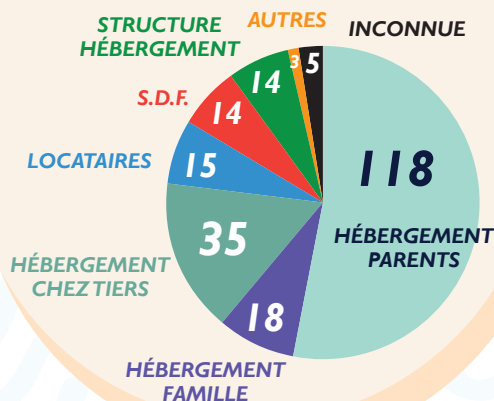
SITUATION MATRIMONIALE



PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE



SITUATION HABITAT



ACCOMPAGNEMENT GLOBAL et ARPENTAGE DE RUE



222 jeunes (-58)
94 filles - 128 garçons

Moyenne d'âge : 19 ans



Iers accueils :

43 premiers accueils sur l'année 2021.



Structure familiale

34 personnes sans famille
80 familles intactes
87 familles monoparentales
21 familles recomposées



Lieu de résidence :

100 Bernon - Bernon Village
43 Vignes Blanches
43 Sparnaciens hors Quartier Prioritaire de la Ville
36 hors Épernay



Situation Habitat :

136 Hébergés en famille
35 Hébergés chez tiers
15 Locataires
14 Sans Domicile Fixe
14 Hébergés en structure
3 Autres
5 Non connues

Il convient de rappeler que la mission de **prévention spécialisée** vise l'**insertion sociale** et **citoyenne** d'adolescents et de jeunes adultes en rupture, ou en risque de rupture (rupture scolaire, familiale, socio-professionnelle, ou encore rupture avec les institutions et plus largement le monde des adultes).

Le service a toute sa place pour **lutter contre ces phénomènes**, dans le sens où il ne se réduit pas à l'accompagnement social éducatif personnalisé des jeunes, mais qu'il est de plus en plus investi dans le **travail social collectif** et communautaire (au sens de « communauté de vie » et non de « communautarisme sectaire »).

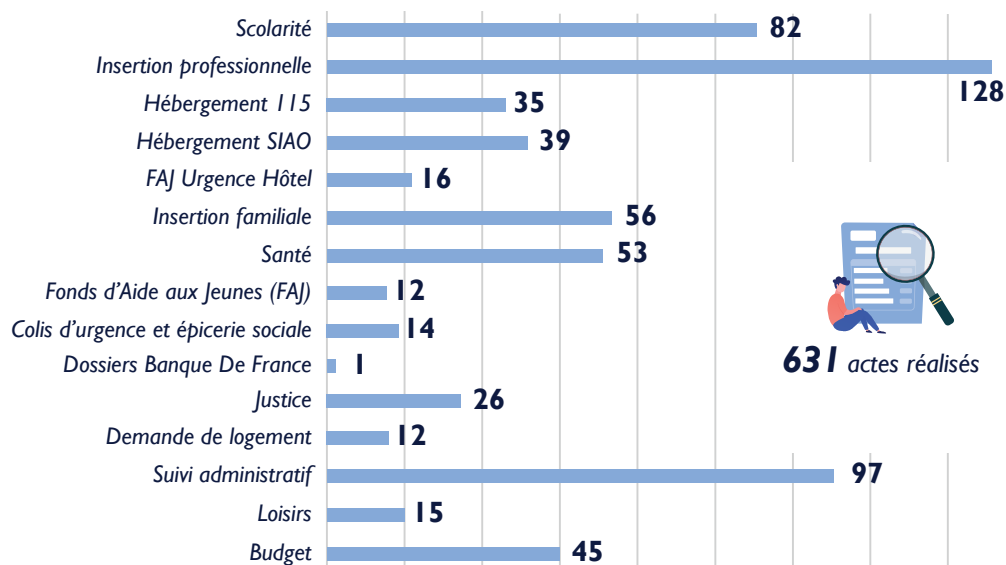


L'arpentage de rue :

La première mission de l'éducateur de prévention spécialisée est d'aller à la rencontre des jeunes.

Très présents sur le quartier BERNON et sur la ville, les éducateurs se font connaître et reconnaître afin de créer une relation de confiance entre eux et les jeunes. Celle-ci est primordiale. D'elle dépend l'efficacité de la prévention et de la lutte contre la marginalisation de ces jeunes désabusés et/ou livrés à eux-mêmes.

Domaines (ou Outils) de l'accompagnement travaillés :





69 inscrits (+7)
36 filles - 33 garçons
Moy. d'âge : 13.5 ans



Répartition par classe :

6ème	12	2nde	6
5ème	15	1ère	4
4ème	20	Tnale	0
3ème	12		



Répartition par collège et lycée :

Terres rouges	39
J. Monnet	15
S. Hessel	9
St Victor	3
Côte Legris	2
Correspondance	1



Répartition et Moy. annuelle par site :

Maison Pour Tous :
49 jeunes pour 104 jours

Ferme de l'Hopital :
20 jeunes pour 28 jours



Partenaires :

Caisse d'Allocations Familiales
 Ville d'Épernay
 Partage Travail 51
 Éducation nationale
 DRE



Non-inscrits :

Jeunes non inscrits mais présents de temps en temps :
 MPT : 16
 C.S.F.H. : 4

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ & TUTORAT

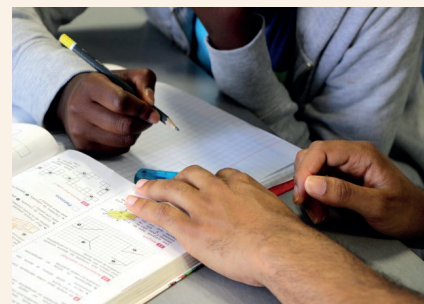
L'accompagnement à la scolarité est à destination des collégiens et lycéens sparnaciens. Il s'appuie sur 4 missions principales : l'accompagnement et le soutien aux familles, la réussite scolaire, la lutte contre le décrochage et l'ouverture à la citoyenneté.

Le tutorat scolaire a pour objectif de favoriser la réussite scolaire par des ateliers collectifs de soutien à la scolarité (théâtre, débat, écriture...).

Il s'agit aussi de mettre à disposition des collégiens et lycéens, un lieu calme et studieux leur permettant de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions, encadrés par des adultes. L'action se déroule sur deux sites ; la Maison Pour Tous et le Centre Social de la Ferme de l'Hopital.

L'Équipe de tuteurs (7) :

Les tuteurs sont tous à minima titulaires du baccalauréat et sont rémunérés par l'intermédiaire de Partage Travail 51.



Relation avec les familles :

La présence, l'assiduité et le niveau scolaire des jeunes sont suivis par le service, en lien avec les parents. Lorsqu'un enfant ne se présente pas régulièrement, les parents sont contactés et une visite à domicile ou un entretien au Club est organisé pour comprendre les motifs d'absence. Chaque famille bénéficie de l'accompagnement d'un éducateur du service de prévention spécialisé. Le contenu de **l'accompagnement est individualisé** en fonction des besoins repérés (soutien à la parentalité, accompagnement aux rendez-vous dans l'établissement scolaire, orientation vers des structures partenaires...).



Relation avec les collègues :

Depuis plusieurs années, les relations partenariales avec les établissements de l'Éducation Nationale sont riches. Ce partenariat est important à plusieurs titres :

- Le lien établissement scolaire-familles-jeune
- La connaissance des programmes et modalités d'examens
- Les orientations scolaires, notamment pour les 4èmes et 3èmes
- L'information de l'actualité de l'enfant
- La mise en place d'actions co-animées par des professeurs et des éducateurs
- L'accueil des décrocheurs et des exclus scolaires

Des **contacts réguliers** entre l'équipe éducative du Club de Prévention et les équipes éducatives des établissements scolaires existent pour les jeunes qui posent des difficultés scolaires et/ou de comportement. Ce partenariat, tout à fait important, doit se poursuivre et se développer dans l'intérêt de tous.

Actions collectives et citoyennes :

De nombreux projets culturels et ludiques ont pu voir le jour :



- Un projet autour du harcèlement scolaire,
- La visite d'une ferme pédagogique,
- Un projet écriture,
- Une séance de cueillette de fruits et légumes à Aulnay/Marne.



29 jeunes (-1)
5 filles - 24 garçons
Moyenne d'âge : 21 ans



Lieu de résidence :

- 21** Quartiers Prioritaires de la Ville
- 2** Quartiers Veille Active
- 5** Sparnaciens hors Quartier Prioritaire de la Ville
- 1** hors Épernay



Niveau Scolaire :

- 6** de niveau BAC
- 9** diplômés (CAP)
- 1** diplômé (BEP)
- 11** de niveau 3ème
- 2** jamais scolarisés



Heures chantier :

- 4394** heures réalisées
- +5%** par rapport à 2020
- 20 chantiers** (23 en 2020)
- 13 donneurs d'ordre** (13 en 2020)



Donneurs d'ordres :

- Ville Épernay
- Service Circulation
- Signalisation Mobilier Urbain
- Communauté d'agglo. Épernay
- Côteaux plaine de Champagne
- Crèche de Pierry
- Mairie de Magenta
- Foyer Rémois ; Plurial Novilia
- SNCF ; ONF
- CAST ; CCAS

CHANTIER ÉDUCATIF

Le **chantier éducatif** poursuit deux objectifs principaux :

- Proposer un dispositif de remobilisation dans un projet d'insertion socio professionnelle pour les **jeunes les plus éloignés de l'emploi**.

- Constituer une **passerelle vers l'emploi** et la formation professionnelle pour les jeunes qui ont un projet et qui ont besoin d'être soutenus dans la mise en place de ce dernier.



Le chantier éducatif n'est pas une fin en soi. Il intervient dans le parcours d'un jeune, sur un laps de temps prédéterminé (4 semaines environ) avec les éducateurs et les partenaires. Il est un moyen de réimpulser ou de **soutenir une dynamique** d'insertion socioprofessionnelle. Pour nombre de jeunes, il représente un tremplin à l'insertion sociale et professionnelle. Les jeunes sont rémunérés. La demande pour bénéficier de

ce dispositif est forte et le chantier éducatif ne peut pas accueillir tous les demandeurs. De plus en plus de jeunes sont « en panne » dans leur parcours d'insertion et dans l'accès à l'emploi. Les jeunes bénéficiant d'un passage sur le chantier éducatif sont orientés par les éducateurs.

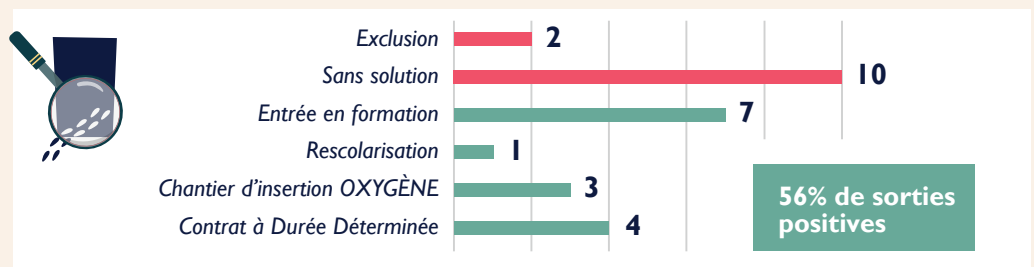
Nature des travaux : Entretien des espaces verts, peinture, déneigement, rénovation du mobilier urbain, désencombrements ...



Durée sur le chantier :

Le nombre moyen d'heures réalisées sur le chantier pour un jeune est de **151,69** heures soit **22** jours en 2021 (18 jours en 2020). La finalité étant que le jeune reste le temps nécessaire à la réalisation des objectifs de travail fixés (insertion pro., orientations adaptées à sa situation).

À l'issue du chantier, pour les 27 jeunes sortis :



Pour une grande majorité des jeunes, nous pouvons observer qu'il y a eu des **répercussions positives** et concrètes sur des domaines spécifiques liés à l'accompagnement social mené par les éducateurs et par les conseillers de la Mission Locale.

AUTO-RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE



5 ménages

Soit 18 personnes :

7 adultes (3 F - 4 H)

11 enfants

Moyenne d'âge : 37 ans

29% de personnes seules

71% de familles dont

20% de familles monoparentales



Lieu de résidence :

2 Quartier Prioritaire de la Ville

3 Quartier Veille Active



Heures chantier :

250 heures réalisées

5 chantiers



Partenaires :

Plurial Novilia,
Communauté d'Agglo. ,
Contrat de Ville d'Épernay,
CCAS d'Épernay,
CSD d'Épernay



Participation financière :

Il est demandé une contribution symbolique de 10 € pour bénéficier du dispositif.



Condition de réussite :

Le locataire ou un membre de sa famille doit pouvoir participer activement aux travaux !

Constats :

Pour certains locataires, la réfection ou l'embellissement de certaines pièces du logement n'est pas envisageable et cette impossibilité de « réparer » concourt à des logements dégradés voire insalubres, ce qui renforce encore l'isolement de certains publics (honte, résignation, repli sur soi...). Pour d'autres, le départ du logement devient difficile, voire impossible, les coûts liés à leur sortie étant devenus trop importants. Les projets de mutation vers un logement plus adapté ne se concrétisent pas. L'Auto-Réhabilitation Accompagnée est donc la solution toute trouvée pour ces personnes, afin de leur permettre une remise en état soignée de leur logement. Avec l'aide d'un technicien, les personnes entreprennent les travaux nécessaires à la remise en état des lieux. Il ne s'agit pas de faire à leur place mais bien d'amener une expertise technique et des conseils tout au long des travaux.

Public cible :

Sont visés principalement les locataires de Plurial Novilia du **Quartier Prioritaire ou de Veille Active** d'Épernay ou résidant dans des communes rurales en lien avec la communauté de commune. Il s'agit en particulier de familles **monoparentales**, de familles **fragiles / isolées** ou de familles qui souhaitent une **mutation dans le parc locatif**.



Types de travaux effectués :



ENDUIS /
PONÇAGE



PEINTURES



TAPISSERIES



INSTALLATION
PLINTHES



NETTOYAGE



Rôle de l'encadrant :

Véritable maillon entre le locataire et les institutions, le rôle de l'encadrant est multiple :

- Il assure et accompagne le projet d'embellissement du logement par ses conseils techniques,
- Il fait preuve de pédagogie, est attentif aux possibilités de chacun et sait repérer et valoriser les différentes compétences,
- Il transmet ses connaissances aux locataires, pour limiter leurs factures et améliorer leur capacité à rénover de manière autonome leur propre logement,
- Il fait le lien avec le travailleur social référent si des besoins spécifiques sont repérés,
- Enfin il recrée du lien avec les ménages parfois en rupture avec les institutions pour progressivement les amener à retourner vers le droit commun.

Objectifs du dispositif :

Les travaux que l'on accomplit soi-même sont valorisants et permettent au locataire de réinvestir son logement et de s'y sentir bien. L'intérêt est également financier car les travaux effectués soi-même réduisent considérablement la facture d'un état des lieux de sortie du logement.

Néanmoins, le dispositif souffre encore d'un manque de communication ce qui peut expliquer la frilosité des ménages à s'engager.



HÉBERGEMENT ET INSERTION PAR LE LOGEMENT

Répartition places hébergement p 11

Répartition mesures logement p 12

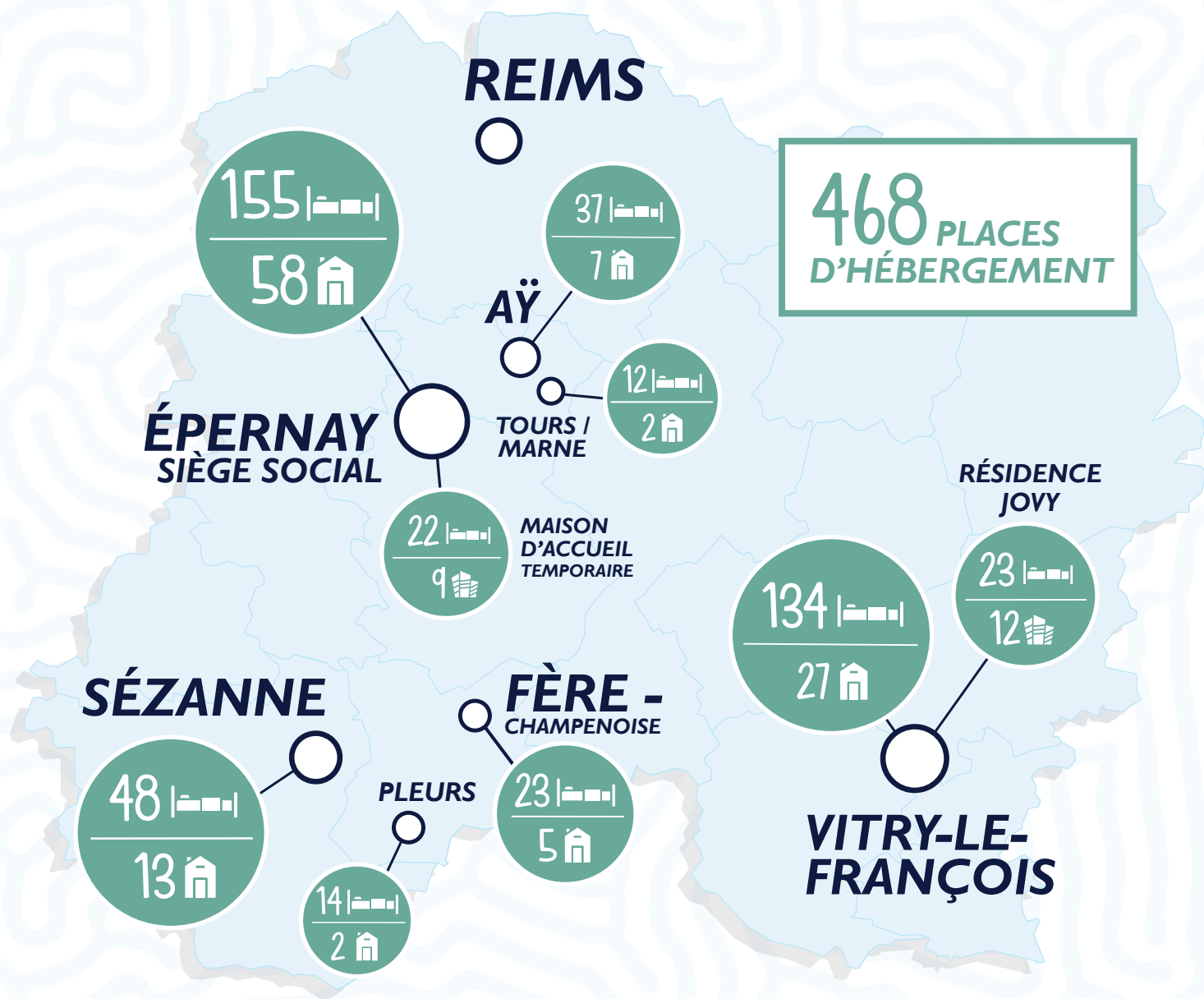
Hébergement d'Urgence p 13 à 20

Hébergement d'Insertion p 21 à 26

Logement p 27 à 43



RÉPARTITION DES PLACES D'HÉBERGEMENT PAR TERRITOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2021



L'HÉBERGEMENT



PLACES
HÉBERGEMENTS

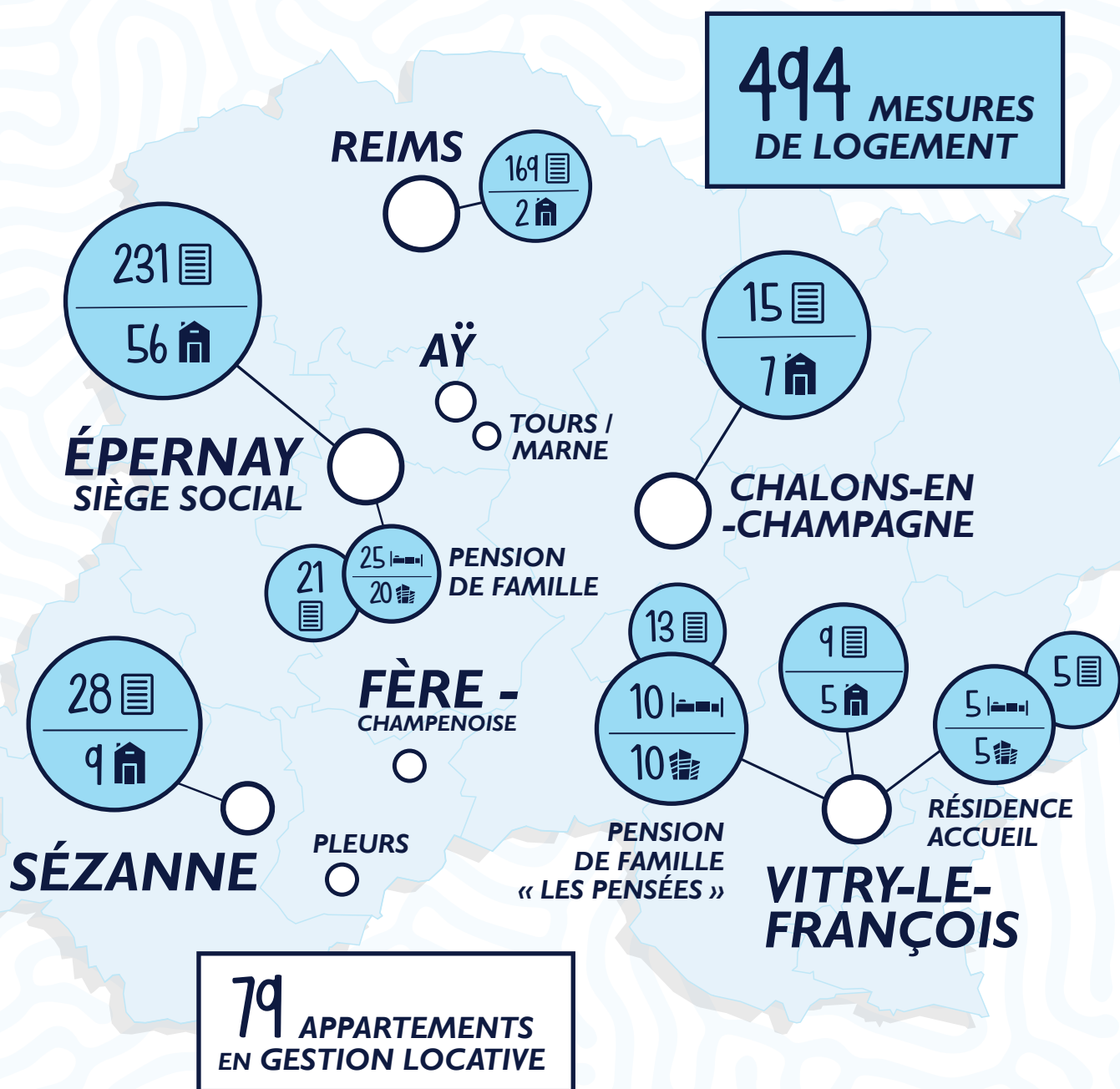


APPARTEMENTS
EN DIFFUS



APPARTEMENTS
REGROUPÉS

RÉPARTITION DES MESURES DE LOGEMENT PAR TERRITOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2021



LE LOGEMENT



MESURES D'ACCOMPAGNEMENT



APPARTEMENTS DIFFUS EN GESTION LOCATIVE



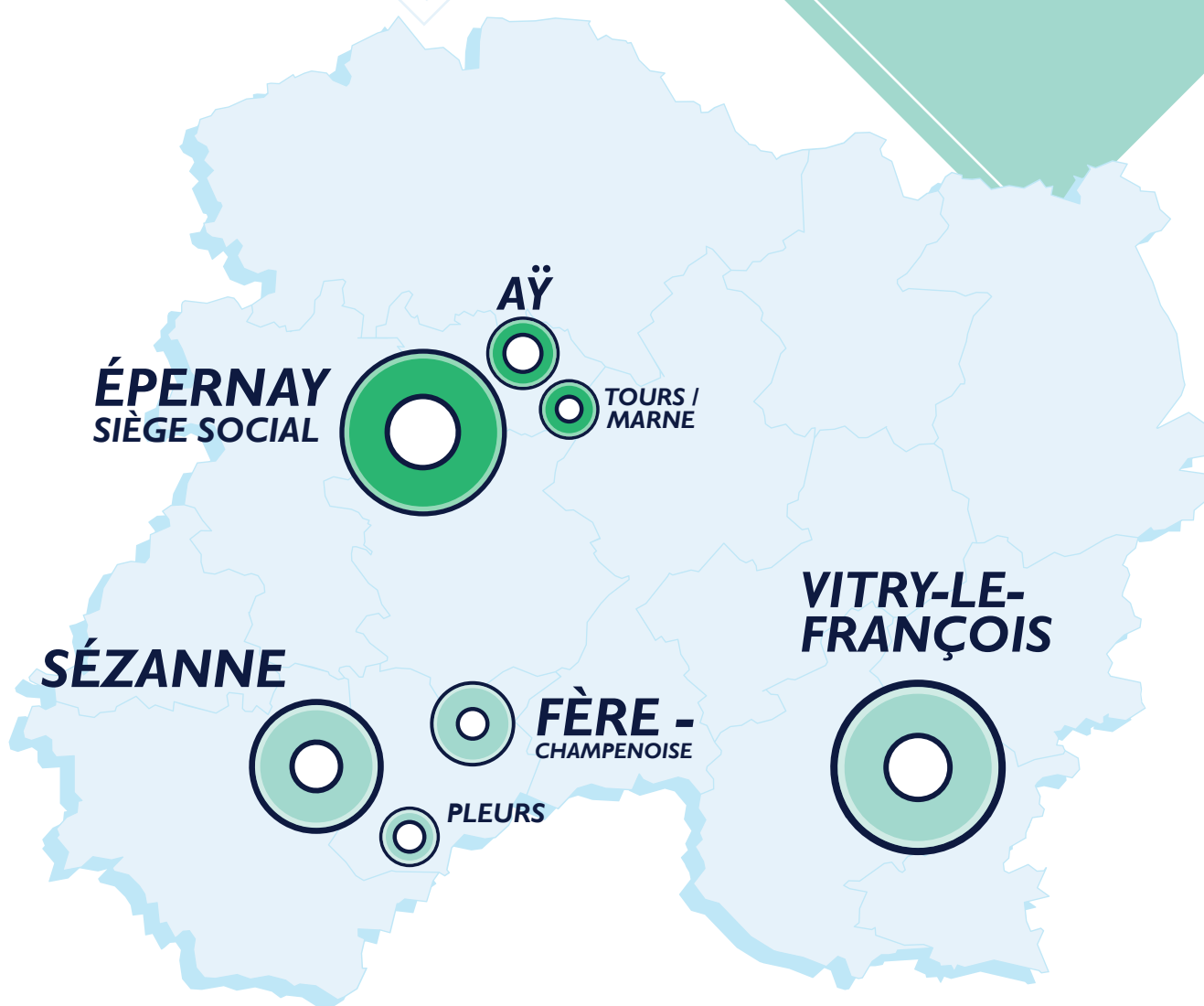
PLACES EN APPARTEMENTS REGROUPÉS



APPARTEMENTS REGROUPÉS EN STRUCTURE

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Présentation Globale Chiffrée	p 14
Hébergement d'Urgence	p 15
Hébergement d'Urgence généraliste	p 16
Personnes Victimes de Violences	p 17
Hébergement d'Urgence SAS	p 18
Pôle Jeunes (Hébergement d'Urgence Jeunes - Colocations - Pass Logement Jeunes)	p 19
Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile	p 20



LES ACTIVITÉS

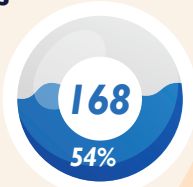
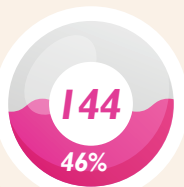
 HÉBERGEMENT ÉPERNAY

 HÉBERGEMENT - LOGEMENT SUD DEP.

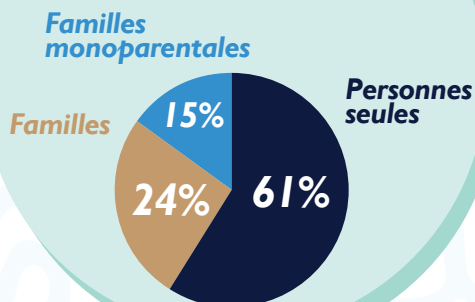


**RÉPARTITION
FEMMES - HOMMES**

Sur 312 Adultes



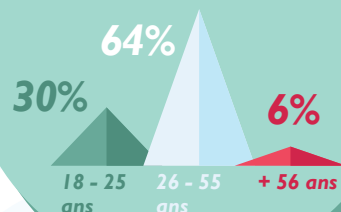
**COMPOSITION
FAMILIALE**



252 MÉNAGES SOIT :
572 PERSONNES

312 ADULTES **260 ENFANTS**

**TRANCHES
D'ÂGE**



**LES
SORTIES**

134 MÉNAGES

156 ADULTES **89 ENFANTS**

**DURÉE MOY.
DU SÉJOUR**

300 JOURS
SOIT 10 MOIS

**ACCÈS AU
LOGEMENT**

**15 ACCÈS
au LOGEMENT**

RESSOURCES

62% AVEC RESSOURCES **38% SANS RESSOURCES**

**INSERTION
PROFESSIONNELLE**

79% AVEC EMPLOI **21% SANS EMPLOI**
29% Ont travaillé pendant leur séjour

HÉBERGEMENT D'URGENCE



117 ménages (-11)

Soit **277 personnes** :

143 adultes (84 F + 59 H)

134 enfants (16 majeurs)

Moyenne d'âge : 35 ans

28% de 18/25 ans

57% de personnes seules

43% de familles dont

21% de familles monoparentales

Sur **67 ménages sortis**
soit **78 adultes (+53 enf.)** :

À l'ENTRÉE



2 en CDI

2 en CDD > 6 mois

3 en CDD < 6 mois

1 en CDDI (intérim)

3 en garanties jeunes

1 en stage/form < 6m.

66 sans emploi

À la SORTIE

5 en CDI

2 en CDD > 6 mois

4 en CDD < 6 mois

1 en stage/form > 6m.

1 en stage/form < 6m.

1 en CDDI (intérim)

5 en garanties jeunes

59 sans emploi

29 personnes ont travaillé

pendant leur séjour.

À l'ENTRÉE



6 avaient un salaire

10 avaient le RSA

1 avait Rému Stage

8 avaient l'ADA

3 avaient l'ARE

2 avaient l'AAH

3 avaient la Garantie J.

1 avait des Indemnités J.

1 avait une P. de retraite

43 sans ressources

À la SORTIE

13 avaient un salaire

13 avaient le RSA

1 avait Rému Stage

2 avaient l'ADA

6 avaient l'ARE

3 avaient l'AAH

5 avaient la Garantie J.

1 avait des Indemnités J.

2 avaient une p. de retraite

32 sans ressources

L'endettement,

sur **67 ménages sortis** :

À l'ENTRÉE

18 avaient des dettes

dont **6** locatives

À la SORTIE

14 avaient des dettes

dont **5** locatives

« Assurer à toute personne sans toit, un hébergement et une aide à l'insertion ».

L'accès à l'hébergement d'urgence se fait par le 115.

Nous disposons d'une capacité d'accueil de **166** places :

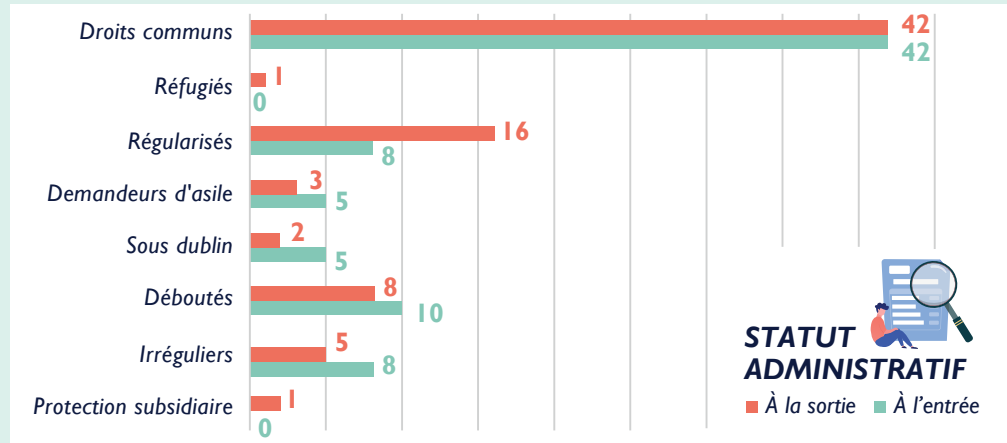
69 HU + 3 HU FVV + 6 HU Jeunes + 5 HU SAS à Épernay, à Aÿ et à Tours/Marne,

36 HU à Sézanne, à Fère-Champenoise et à Pleurs et

40 HU + 3 HU FVV + 4 HU Jeunes à Vitry-Le-François.

Nous proposons un hébergement d'urgence à bas seuil d'exigence avec pour unique condition d'accès et de maintien sur le dispositif, le respect du règlement de fonctionnement.

Statut administratif à l'entrée et à la sortie, sur 78 adultes sortis :

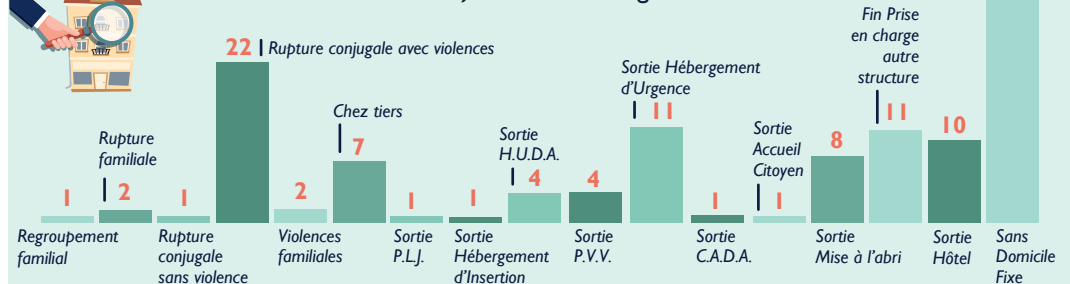


STATUT ADMINISTRATIF

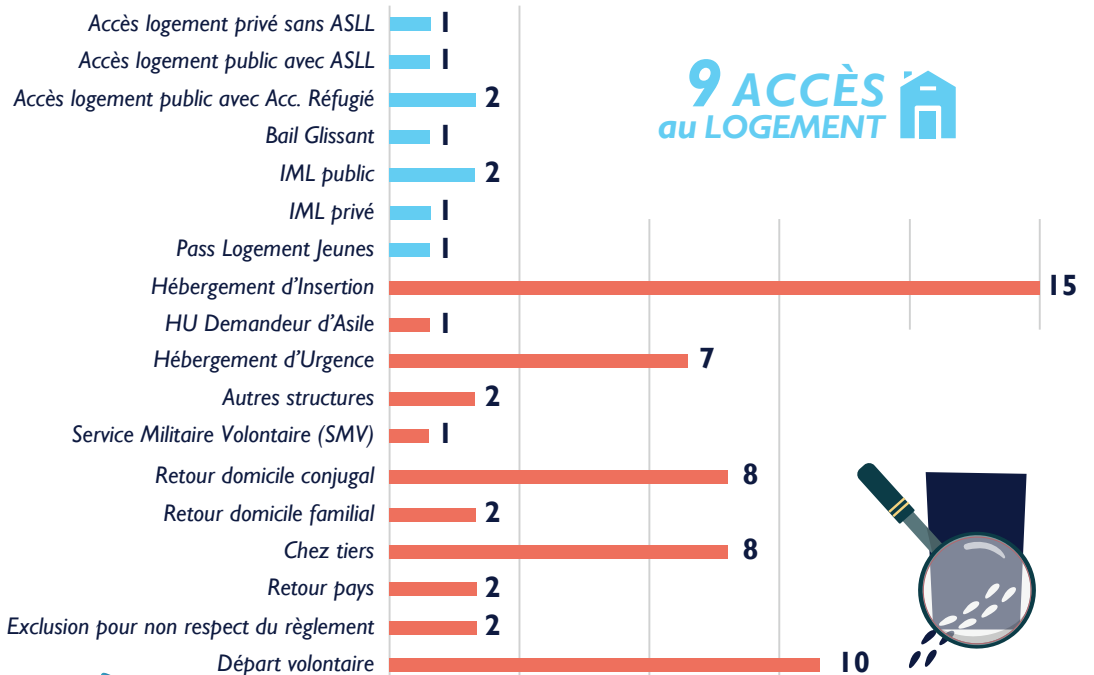
■ À la sortie ■ À l'entrée



Motif de la demande, sur 117 ménages initiaux :



Solutions de logement à la sortie, sur 67 ménages sortis : 9 accès au logement.



9 ACCÈS
au LOGEMENT



Durée moyenne de séjour, sur 67 ménages sortis :
365 nuitées soit **12 mois** (340 en 2020).

HÉBERGEMENT D'URGENCE généraliste



54 ménages (-23)

Soit **201** personnes :
77 adultes (47 F + 30 H)
124 enfants (16 majeurs)

Moyenne d'âge : 38 ans
 5% de 18/25 ans

24% de personnes seules
 76% de familles dont
 33% de familles monoparentales

Sur **20** ménages sortis
 soit **28** adultes (+43 enf.) :



À L'ENTRÉE

1 en **CDI**
 27 **sans emploi**

À la SORTIE

2 en **CDI**
 2 en **CDD < 6 mois**
 24 **sans emploi**

8 personnes ont travaillé pendant leur séjour.



À L'ENTRÉE

1 avait un **salair**
 2 avaient le **RSA**
 8 avaient l'**ADA**
 17 **sans ressources**

À la SORTIE

4 avaient un **salair**
 3 avaient **RSA**
 2 avaient l'**ADA**
 1 avait l'**ARE**
 1 avait une **p. retraite**
 17 **sans ressources**



L'endettement, sur **20** ménages sortis :

À L'ENTRÉE

4 avaient des **dettes**
 dont 1 **locative**

À la SORTIE

3 avaient des **dettes**
 dont 1 **locative**

Nous disposons d'une capacité d'accueil de **145** places :

69 à Épernay, à Aÿ et à Tours/Marne,

36 à Sézanne, à Fère-Champenoise et à Pleurs et **40** à Vitry-Le-François.

Taux d'occupation des dispositifs d'urgence :



Taux d'occupation cumulé sur 3 secteurs :
97,28% (+14,28%)



ÉPERNAY - Aÿ - TOURS :
103,54% (-7,46%)

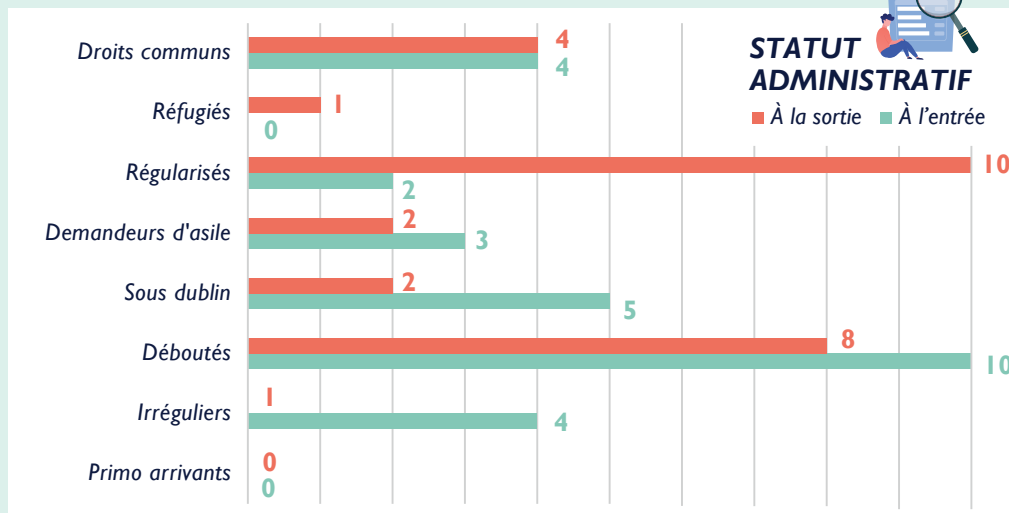


SÉZANNE - PLEURS - FÈRE-CHAMPENOISE :
89,47% (+13,47%)



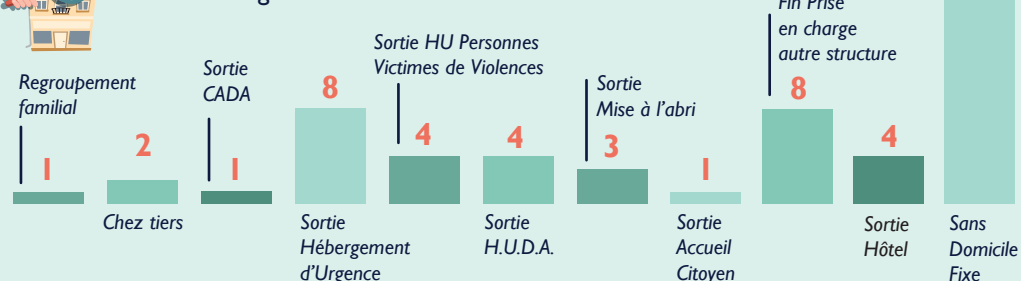
VITRY-LE-FRANÇOIS :
98,83% (+36,83%)

Statut administratif à l'entrée et à la sortie, sur 28 adultes sortis :

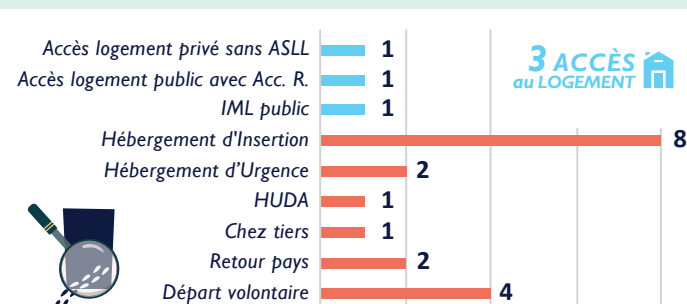


Motif de la demande,

sur **54** ménages initiaux :



Solutions de logement à la sortie, sur 20 ménages sortis : 3 accès au logement.



Différence entre le nombre de ménages sortis (20) et les solutions de sortie (21) car 1 couple s'est séparé.



Durée moyenne de séjour,

sur **20** ménages sortis :

593 nuits soit environ **19** mois (483 sur 2020).

Les mises à l'abri hors sud marnais (non comptabilisées dans les effectifs) :

32 ménages soit

41 personnes :

35 adultes dont **49%** de jeunes de 18/25ans

Répartition sur le territoire :

Épernay : **39** ménages

Sézanne : **7** ménages

Vitry-I-F : **8** ménages

PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES



24 ménages (+5)

Soit **34 personnes** :

23 femmes - **1 homme**

10 enfants

Moyenne d'âge : 39 ans

29% de 18/25 ans

75% de personnes seules

25% de femmes avec enfant

Sur **19 ménages sortis**
soit **19 adultes (+10 enf.)** :

Les violences conjugales se définissent comme des situations où les faits de violences sont avérés, voire récurrents, cumulatifs, s'aggravent, s'accroissent et sont inscrits dans un rapport de force asymétrique et figé. Elles concernent en majorité les femmes, mais pas uniquement.



Les conséquences pour la victime sont la peur, la culpabilité, la perte de l'estime de soi et d'autonomie, l'isolement, le stress. Dans le cadre de l'accompagnement, une **orientation** vers le médecin traitant ou le Centre Médico Psychologique est **systematique**. Les manifestations de ces violences peuvent prendre plusieurs formes : **sexuelles, physiques, verbales**, comme des intimidations, des bousculades ou du chantage.

Les violences intra-familiales sont des actes violents exercés entre des membres d'une même famille.



Motif de la demande,
sur **24 ménages initiaux** :

**VIOLENCES
CONJUGALES
96%**

**VIOLENCES
FAMILIALES
4%**

Répartition des ménages par territoire :

ÉPERNAY 3 places			VITRY-LE-FRANÇOIS 3 places		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Ménages	Personnes	Dont enf.
19	22	3	5	12	7

Taux d'occupation cumulé :
92% (-10%)
Épernay : **65% (-57%)**
Vitry-Le-François :
118,66% (+36%)



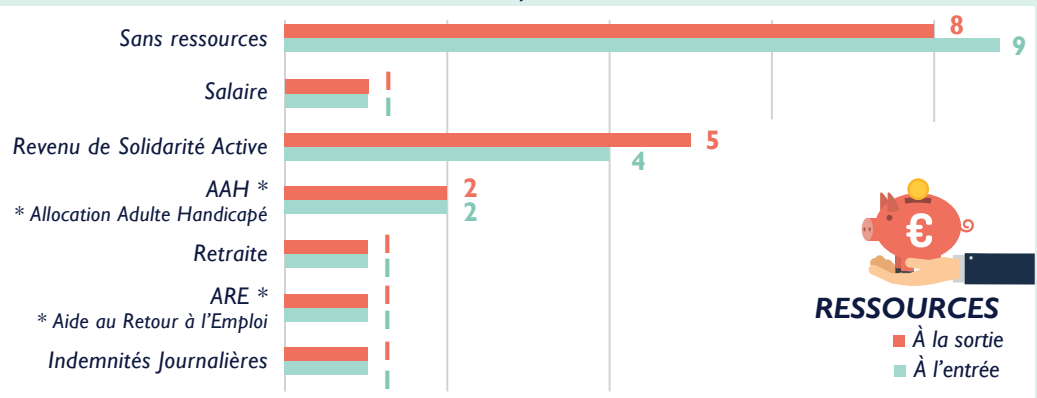
Hébergement antérieur :

Locataire / propriétaire	11
Structure d'hébergement	2
Mise à l'abri	2
Hôtel	5
Hôpital	2
Chez tiers	2



Durée moyenne du séjour, sur **19 ménages sortis** :
55 nuitées, soit environ **2 mois**
(172 en 2020).

Ressources à l'entrée et à la sortie, sur 19 adultes sortis :



RESSOURCES
■ À la sortie
■ À l'entrée

Solutions de logement à la sortie, sur 19 ménages sortis :

1 accès au logement (4 en 2020).

1 public avec ASLL

- **6** ont été orientés vers un autre dispositif d'hébergement (**3** en Hébergement d'Urgence et **3** en Hébergement d'Insertion)
- **1** a été orienté vers une autre structure d'hébergement
- **8** retours au domicile conjugal
- **2** départs chez un tiers
- **1** départ volontaire



Statut administratif :

À l'ENTRÉE

9 droits communs

5 régularisés

2 demandeurs d'asile

3 irrégularisés

À la SORTIE

9 droits communs

1 protection subsidiaire

5 régularisés

1 demandeur d'asile

3 irrégularisés

À l'ENTRÉE

1 en CDI

1 en CDDI

17 sans emploi

À la SORTIE

1 en CDI

1 en CDDI

17 sans emploi

3 personnes ont travaillé pendant la prise en charge



L'endettement, sur 19 ménages sortis :

À l'ENTRÉE

2 avaient des **dettes locatives**

À la SORTIE

2 avaient des **dettes locatives**



Au niveau de la santé

À l'ENTRÉE &

63% n'avaient pas de **médecin traitant**

À la SORTIE

4 personnes n'avaient pas de couverture santé

HÉBERGEMENT D'URGENCE SAS



20 ménages (+2)

Soit **20 adultes** (5F - 15H)

Moyenne d'âge : 36 ans

35% de 18/25 ans

100% de personnes seules

Sur **15 ménages sortis**,
soit **15 adultes** :

Statut administratif :

À l'ENTRÉE & À la SORTIE

14 droits communs
1 régularisé



À l'ENTRÉE

2 en CDD < 6 mois
1 en garantie jeunes
12 sans emploi

À la SORTIE

1 en CDI
2 en CDD < 6 mois
1 en garantie jeunes
11 sans emploi
5 personnes ont travaillé
pendant leur séjour.



L'endettement, sur
15 ménages sortis :

À l'ENTRÉE

5 avaient des **dettes**
dont **1 locative**

À la SORTIE

4 avaient des **dettes**
dont **1 locative**



Durée moyenne

de séjour : 105

nuitées soit environ

3,5 mois (134 en 2020)

Le SAS est un dispositif composé de deux appartements équipés et meublés (1 T2 et 1 T3 = 5 places) permettant d'accueillir, d'accompagner et d'orienter vers le logement des personnes ou des familles sans logement fixe.



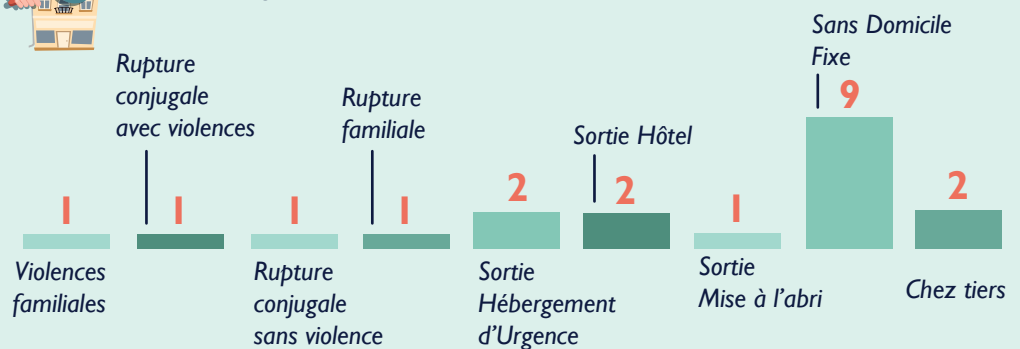
Les objectifs :

- **Accueillir** des personnes majeures ou des familles, originaires du territoire sparnacien, sans logement ni solution tiers sur un dispositif souple.
- **Proposer un accompagnement social renforcé**, de courte durée permettant d'orienter les personnes majeures ou les familles vers le logement.
- Proposer une évaluation et une **orientation** vers le dispositif d'hébergement le plus adapté à la situation de la personne majeure ou de la famille (si le logement n'est pas accessible).

La **durée** d'accueil et d'accompagnement sur le sas est de **1 mois** renouvelable 1 fois.



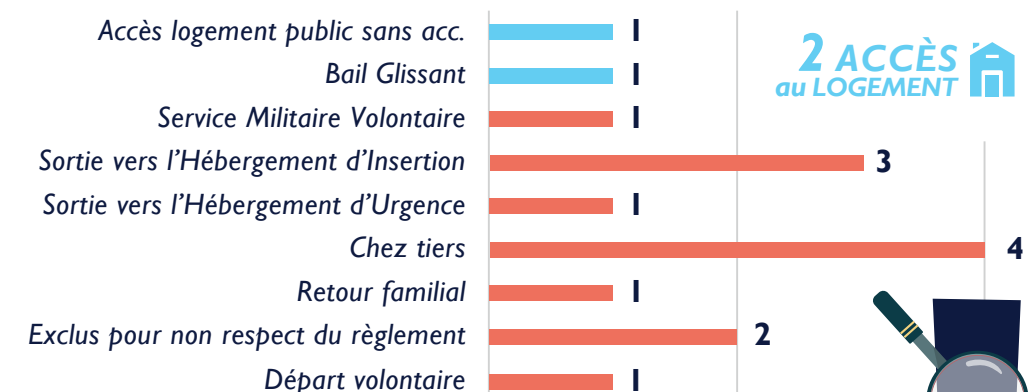
Motif de la demande, sur 20 ménages initiaux :



Ressources à l'entrée et à la sortie, sur 15 adultes sortis :



Solutions de logement à la sortie, sur 15 ménages sortis : 2 accès au logement.



29 ménages

Soit **34** personnes
33 adultes (14 F + 19 H)
 1 enfant

Moyenne d'âge : 21 ans
 100% de 18/25 ans

53% d'hommes seuls
34% de femmes seules
10% de couples sans enfant
3% de couples avec enfant(s)

Sur **15** ménages sortis
 soit **18** adultes :

Statut administratif :

À l'ENTRÉE & À la SORTIE
17 en droits communs
1 en situation irrégulière

À l'ENTRÉE

2 CDD > 6 mois
2 CDD < 6 mois
1 stage formation < 6m
3 garanties jeunes
10 sans emploi

À la SORTIE

1 CDI
2 CDD > 6 mois
1 stage formation > 6m
1 stage formation < 6m
5 garanties jeunes
8 sans emploi
15 personnes ont travaillé pendant leur séjour.

À l'ENTRÉE

3 avaient un **salair**
1 avait une rému. stage
3 avaient la garantie jeunes
1 avait l'**ARE**
10 sans ressources

À la SORTIE

6 avaient un **salair**
1 avait une rému. stage
5 avaient la garantie jeunes
1 avait le **RSA**
1 avait l'**ARE**
4 sans ressources

L'endettement, sur 15 ménages sortis :

À l'ENTRÉE
8 avaient des **dettes**
 dont **2** locatives
À la SORTIE
7 avaient des **dettes**
 dont **1** locative

PÔLE JEUNES

(HU Jeunes, Colocations, Pass Logement Jeunes)

L'objectif principal de ce dispositif est d'**accueillir des jeunes** sur des dispositifs qui leur correspondent avec un **accompagnement social visant leur autonomie** et leur **intégration dans un logement**. Ce dispositif a vu le jour en 2020.

18 places sont réparties sur le département au 31/12/2021. **14** places sur Épernay et **4** places sur Vitry-Le-François. Les appartements sont tous équipés de matériels neufs pour permettre aux jeunes d'être totalement autonomes dans leur vie quotidienne.

En 2021, sur les **34** personnes accueillies sur les dispositifs Pôle Jeunes, **22** ménages avaient été orientées par le Club de prévention (25 adultes et 1 enfant).

à l'année



Taux d'occupation Colocation : **28,23%**



Taux d'occupation HUI Épernay : **81,88%**



Taux d'occupation HUI VLF : **90,09%**



Taux d'occupation PLJ : **113,34%**



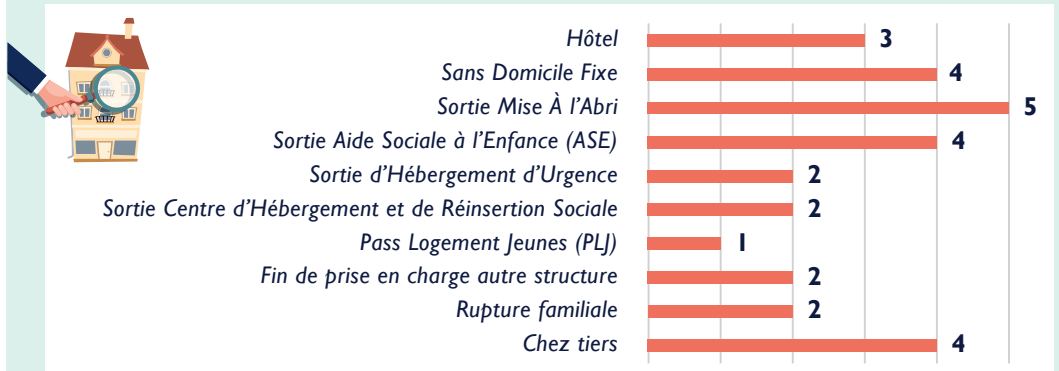
Taux d'occupation Pôle Jeunes : **78,39%**

Répartition des dispositifs et places par territoire :

	ÉPERNAY		VITRY-LE-FRANCOIS	
HU Jeunes	6 places	12 pers.	4 places	10 pers.
Pass Logement Jeunes	6 places	10 pers.	/	/
Colocation	2 places	2 pers.	/	/

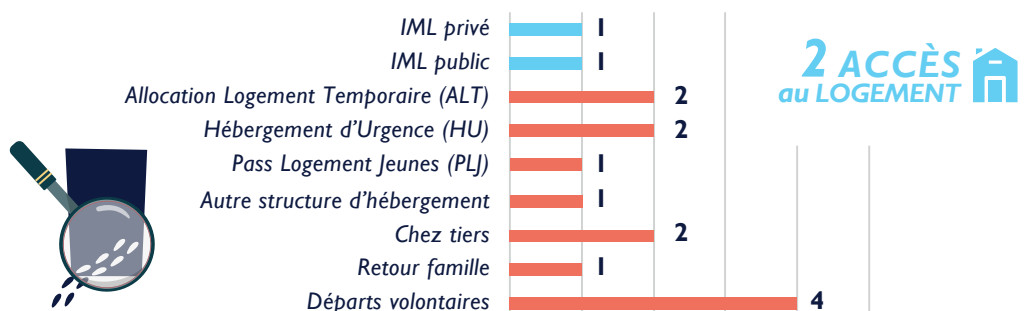


Motif de la demande, sur 29 ménages initiaux :



Durée moyenne de séjour, sur 15 ménages sortis :
154 nuitées soit environ **5** mois (142 en 2020).

Solutions de logement à la sortie, sur 15 ménages sortis : 2 accès au logement.



2 ACCÈS au LOGEMENT 



92 ménages (+10)

Soit **240** personnes :
121 adultes (42 F + 79 H)
119 enfants (13 majeurs)

Moyenne d'âge : 33 ans
 17% de 18/25 ans

56% de personnes seules
44% de familles dont
13% de familles
 monoparentales

Sur **34** ménages sortis
 soit **41** adultes (+30 enf.) :

HÉBERGEMENT D'URGENCE DEMANDEURS D'ASILE

L'objectif principal de ce dispositif est d'accueillir des demandeurs d'asile sur le territoire français par un **accompagnement social**.

179 places sont réparties sur le département au 31/12/2021. Les appartements sont tous équipés de matériels neufs pour permettre aux résidents d'être totalement autonomes dans leur vie quotidienne.



De plus en plus d'exilés qui demandent l'asile en France se voient opposer le règlement **DUBLIN**, qui les oblige à déposer leur dossier dans le premier pays européen où leurs empreintes ont été prises.

Statut administratif : À l'ENTRÉE

16 sous DUBLIN
 25 demandeurs d'asile

À la SORTIE

10 sous DUBLIN
 1 régularisé
 6 réfugiés
 9 protections subsidiaires
 7 demandeurs d'asile
 8 déboutés

À l'ENTRÉE & À la SORTIE

41 sans emploi
 3 personnes ont travaillé pendant leur séjour.



L'endettement, sur 34 ménages sortis :

À l'ENTRÉE
 3 avaient des **dettes**
À la SORTIE
 1 avait des **dettes**



Durée moyenne de séjour : 351 nuitées soit environ **12 mois (298 en 2020)**

Épernay (Aÿ, ...) : **362**
 Sézanne (Pleurs, ...) : **502**
 Vitry-le-François : **310**

Répartition des ménages par territoire :

ÉPERNAY - AY - TOURS/MARNE			SÉZANNE - PLEURS - FÈRE-CHAMPENOISE			VITRY-LE-FRANCOIS		
42 places pour 13 appartements			44 places pour 9 appartements			89 places pour 22 appartements		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.
20	61	31	13	46	28	59	133	60

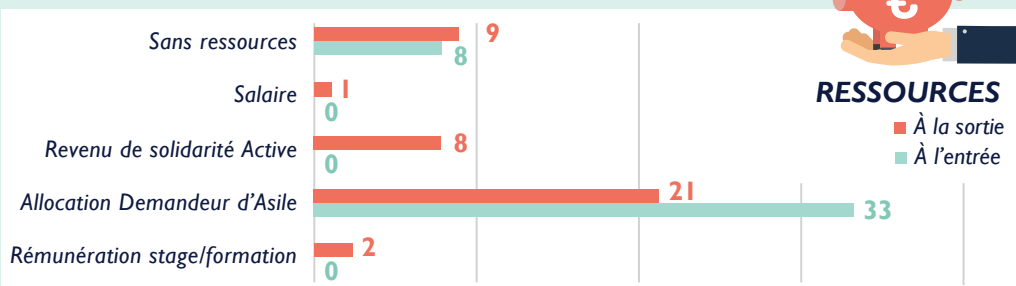
Taux d'occupation cumulé sur 3 secteurs : **77,19% (-2%)**

Épernay - Ay - Tours : **98,31%**

Sézanne - Pleurs - Fère-Champenoise : **51,45%**

Vitry-Le-François : **81,8%**

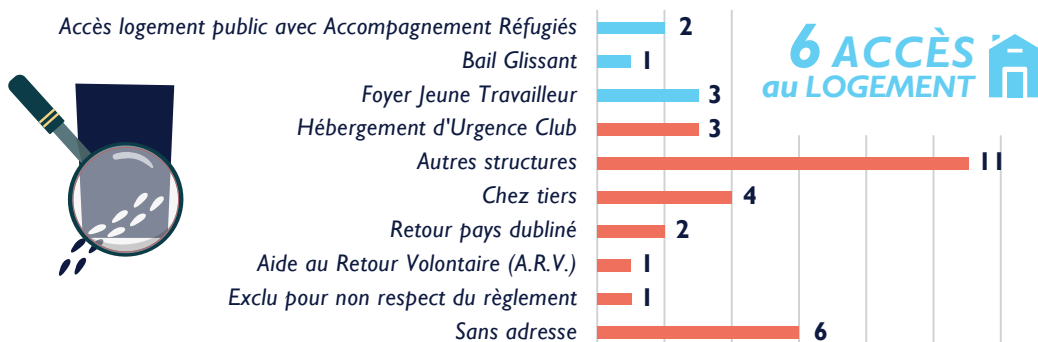
Ressources à l'entrée et à la sortie, sur 41 adultes sortis :



RESSOURCES

■ À la sortie
 ■ À l'entrée

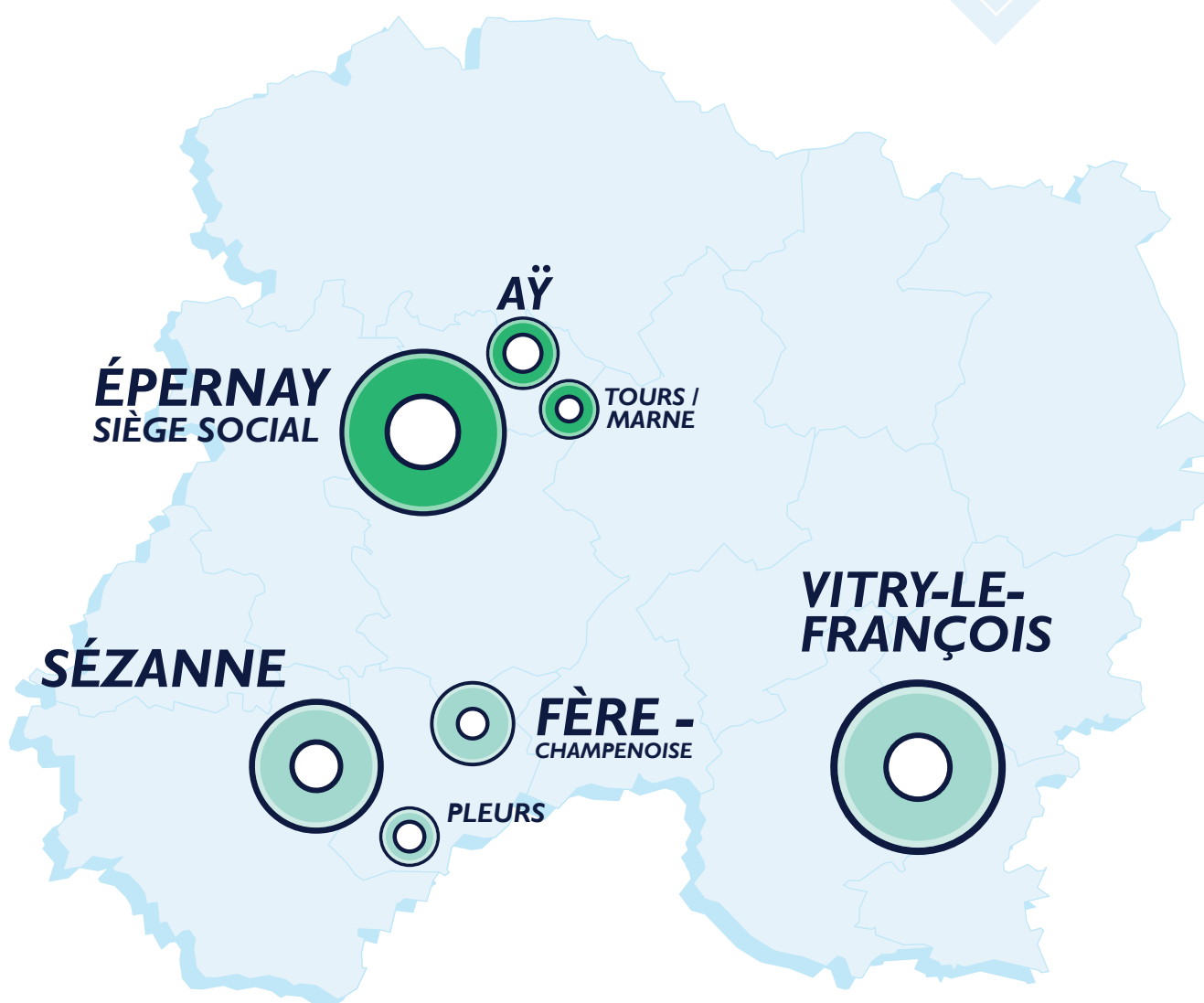
Solutions de logement à la sortie, sur 34 ménages sortis : 6 accès au logement (10 en 2020).



6 ACCÈS au LOGEMENT

HÉBERGEMENT D'INSERTION

Présentation Globale Chiffrée	p 22
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	p 23
Appartements temporaires	p 24
Placement Extérieur	p 25
Accueil Mère-Enfant	p 26



LES ACTIVITÉS

 HÉBERGEMENT ÉPERNAY

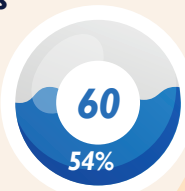
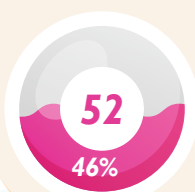
 HÉBERGEMENT - LOGEMENT SUD DEP.

• **Présentation Globale Chiffrée** •

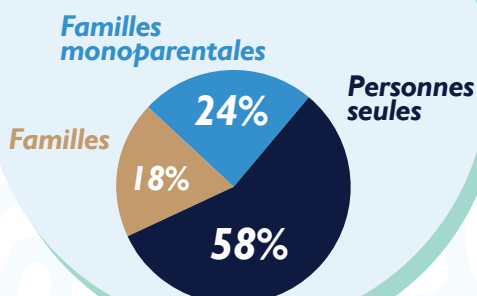


**RÉPARTITION
FEMMES - HOMMES**

Sur 112 Adultes



**COMPOSITION
FAMILIALE**



**MOYENNE
D'ÂGE**

37 ANS



23% 18-25 ANS

95 MÉNAGES SOIT :
190 PERSONNES



112 ADULTES **78 ENFANTS**



**LES
SORTIES**



58 MÉNAGES

64 ADULTES

49 ENFANTS

**DURÉE MOY.
DU SÉJOUR**

268 JOURS
SOIT 9 MOIS



**ACCÈS AU
LOGEMENT**



**30 ACCÈS
au LOGEMENT**

RESSOURCES

**89%
AVEC
RESSOURCES**



**11%
SANS
RESSOURCES**



**INSERTION
PROFESSIONNELLE**



**37%
AVEC
EMPLOI**



**63%
SANS
EMPLOI**



**44%
Ont travaillé pendant
leur séjour**



CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE



18 ménages (-3)

Soit **45** personnes :

23 adultes (15 F - 8 H)

22 enfants (2 majeurs)

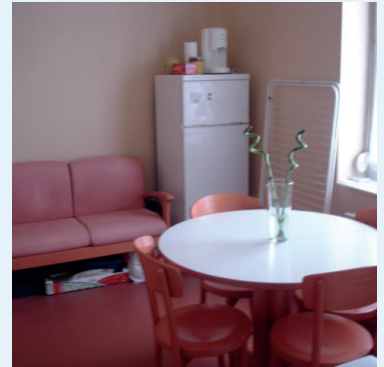
Moyenne d'âge : 35 ans


30% de 18/25 ans

44% de personnes seules

56% de familles dont

28% de familles monoparentales

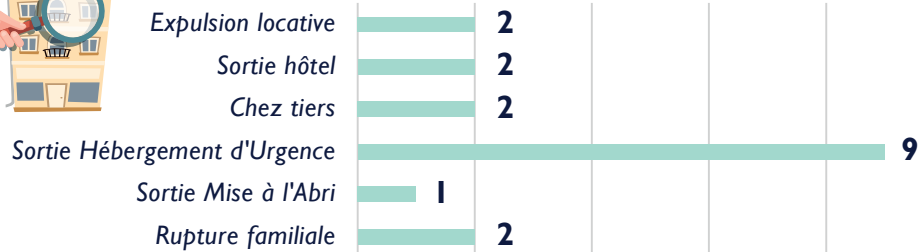


 Taux d'occupation : **56,36%** (-6,64%)

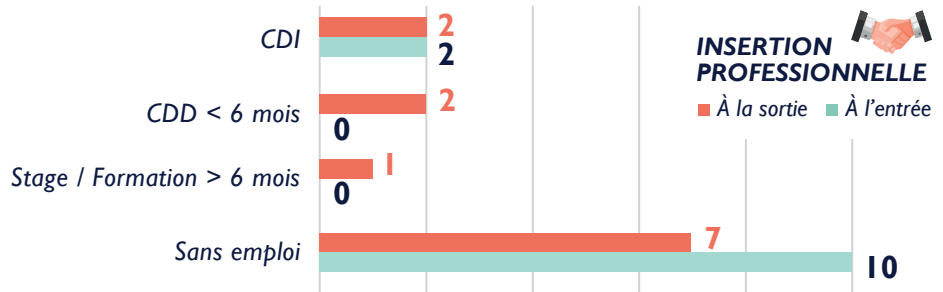
Sur **10** ménages sortis
soit **12** adultes (+10 enf.) :



Motif de la demande, sur **18** ménages initiaux :

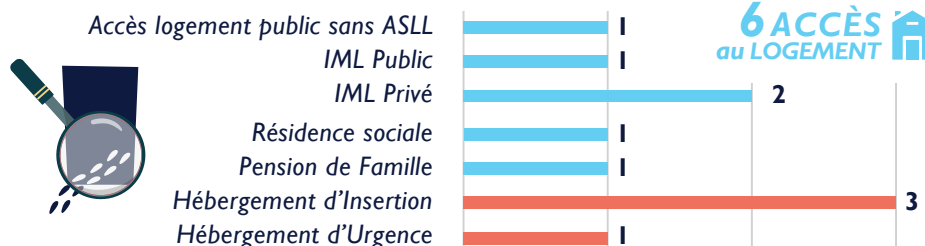


Insertion professionnelle, sur **12** adultes sortis :



Durée moyenne de séjour, sur **10** ménages sortis :
535 nuitées soit environ **18** mois (312 en 2020).

Solutions de logement à la sortie, sur **10** ménages sortis :
6 accès au logement (**8** en 2020).



Statut administratif :

À l'ENTRÉE & À la SORTIE

10 droits communs
2 régularisés



À l'ENTRÉE

2 avaient un **salaire**
5 avaient le **RSA**
1 avait l'**AAH**
4 **sans ressources**

À la SORTIE

4 avaient un **salaire**
5 avaient le **RSA**
1 avait l'**AAH**
2 **sans ressources**



L'endettement, sur **12** ménages sortis :

À l'ENTRÉE

4 avec des **dettes**
dont **2** **locatives**

À la SORTIE

4 avec des **dettes**
dont **1** **locative**

APPARTEMENTS TEMPORAIRES



75 ménages (+21)
Soit **132 personnes** :
88 adultes (34 F - 54 H)
44 enfants
Moyenne d'âge : 37 ans
26% de 18/25 ans
65% de personnes seules
35% de familles dont
17% de familles monoparent.

Sur **43 ménages sortis**
soit **47 adultes (+27 enf.)** :

Statut administratif :

À l'ENTRÉE & À la SORTIE

40 droits communs
1 réfugié
6 régularisés



À l'ENTRÉE

9 avaient un **salaire**
1 avait une rému. stage
3 avaient la garantie jeunes
14 avaient le **RSA**
4 avaient l'**ARE**
2 avaient l'**AAH**
2 avaient une **p. retraite**
1 avait des **PF**
1 avait **p. d'invalidité**
10 **sans ressources**
13 **en cumul ressources**

À la SORTIE

11 avaient un **salaire**
4 avaient la garantie jeunes
15 avaient le **RSA**
6 avaient l'**ARE**
2 avaient l'**AAH**
3 avaient une **p. retraite**
1 avait des **PF**
1 avait **p. d'invalidité**
4 **sans ressources**
15 **en cumul ressources**



L'endettement, sur 43 ménages sortis :

À l'ENTRÉE

19 avaient des **dettes** dont
12 **locatives** ; **6** dossiers de **surendettement**

À la SORTIE

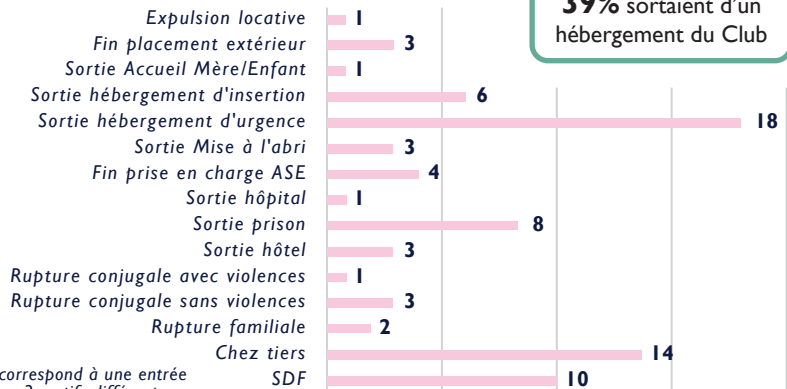
19 avaient des **dettes** dont
9 **locatives** ; **3** dossiers de **surendettement**

Les hébergements temporaires sont une étape du parcours d'insertion avant un accès direct au logement ou via un bail glissant ou une mesure d'accompagnement social lié au logement.

Nous disposons de **80** places réparties sur **37** appartements. **50** places ALT (**18** appart.), **2** places ALT-PE (**2** appart.) et **6** places PLJ (**6** appart.) à Épernay, **7** places ALT à Sézanne pour **4** appartements, et **14** places ALT ainsi qu'**1** place ALT-PE à Vitry-le-François pour **7** appartements.

À Épernay, **2** studios peuvent être mobilisés pour l'accueil de détenus dans le cadre d'un placement extérieur et sur VLF, un appartement est quant à lui disponible.

Motif de la demande d'hébergement, sur 75 ménages initiaux :



39% sortaient d'un hébergement du Club

L'écart de 3 ménages correspond à une entrée séparée pour 3 couples ; 3 motifs différents.

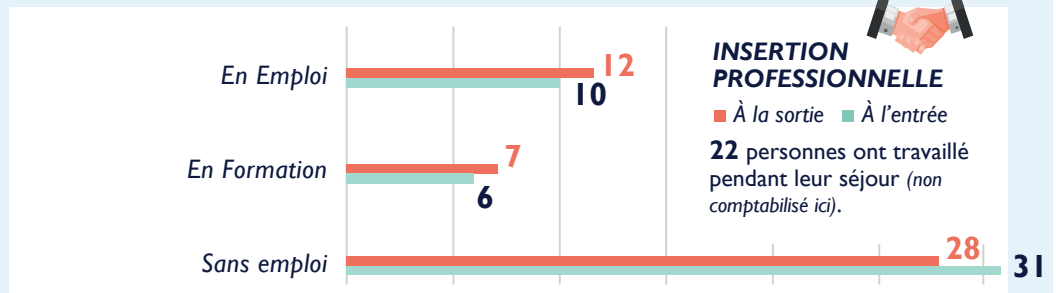
Durée moyenne de séjour, sur 43 ménages sortis :
218 nuitées soit environ **7 mois.** (252 en 2020)



Répartition par territoire et taux d'occupation :

ÉPERNAY 50 places ALT Taux d'Occ. : 61%			ÉPERNAY 2 places ALT-PE Taux d'Occ. : 49%			ÉPERNAY 6 places PLJ Taux d'Occ. : 113%			SÉZANNE 7 places ALT Taux d'Occ. : 66%			VITRY-LE-FRANÇOIS 14 places ALT Taux d'Occupation : 68%			VLF 1 place ALT-PE Taux d'Occ. : 37,5%		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.
36	68	25	5	5	0	8	10	1	9	18	8	16	30	10	1	1	0

Insertion professionnelle : Sur 47 adultes sortis.



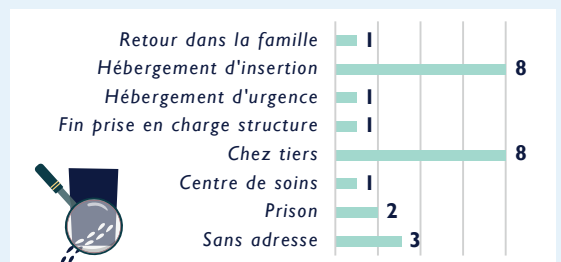
Solutions de logement, sur 43 ménages sortis : 20 accès au logement (14 en 2020).

20 ACCÈS au LOGEMENT



- Accès logement privé sans ASLL
- Accès logement public avec Acc. réfugié
- Accès logement public avec ASLL
- Bail Glissant
- InterMédiation Locative public
- InterMédiation Locative privée
- Pension de Famille


Autres solutions à la sortie :



Différence entre le nombre de ménages sortis (43) et les solutions de sortie (45) car 2 couples se sont séparés.

7 ménages (+2)

Soit 7 adultes :

2 femmes - 5 hommes 

Moyenne d'âge : 32 ans

29% de 18/25 ans

100% de personnes seules

Taux d'occupation



Épernay :

49,22% (-0,78%)



Vitry-Le-François :

37,47% (+37,47%)



sur les 2 secteurs :

43,35% (-6,65%)

Sur **6 ménages sortis**
soit **6 adultes :**

Statut administratif :

À l'ENTRÉE & À la SORTIE

6 droits communs

À l'ENTRÉE

1 avait un salaire

1 avait l'AAH

4 sans ressources

À la SORTIE

1 avait le RSA

1 avait l'AAH

4 sans ressources

À l'ENTRÉE & À la SORTIE

6 sans emploi

1 personne a travaillé pendant son séjour.

L'endettement :

À l'ENTRÉE

3 avaient des dettes

À la SORTIE

4 avaient des dettes

Durée moy. de l'accompagnement :

117 nuitées soit environ 4 mois.

L'aménagement de peine concerne uniquement les personnes condamnées dont la fin de peine n'excède pas un an.

PLACEMENT EXTÉRIEUR

Au cours de l'année 2009, une convention a été signée avec la Direction Inter-régionale des Services Pénitentiaires Centre-Est Dijon pour l'accueil de deux détenus dans le cadre d'un aménagement de peine à Épernay. (2 studios)



Le 15/03/2021, mise en place d'un placement extérieur à domicile à Vitry-le-François. Ouverture le 12/05/2021 d'un T2 sur le secteur de Vitry-Le-François (1 place).

Ce dispositif permet à une personne condamnée d'exécuter sa peine en dehors de l'établissement pénitentiaire. Il a pour vocation de favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

Ce dispositif dépend des Services Pénitenciers d'Insertion et de Probation. Ce sont eux qui au départ évoquent avec nos services les personnes pouvant bénéficier d'un aménagement de peine. Une première rencontre s'organise pour déterminer les modalités d'accueil de la personne. C'est le juge d'application des peines qui en dernier ressort décide de la mise en place de cette mesure et de sa temporalité.



Motif de la demande, sur 7 ménages :

Tous les ménages sortant d'incarcération bénéficiaient d'une fin de peine aménagée.

Solutions de logement à la levée d'écrou, sur 6 ménages sortis :



Sortie vers l'Hébergement d'Insertion

2

Sortie sans adresse

1

Prison

2

Chez tiers

1

CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES

Dans le cadre de notre partenariat avec le SPIP de Châlons-en-Champagne, nous sommes subventionnés par le ministère de la justice pour proposer aux personnes ayant une obligation de soins et orientées par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Marne, des temps de consultations psychologiques.



En effet, les services dédiés à cette mission sont saturés et cette alternative permet de mettre à disposition 2 créneaux de 30 mn par semaine et ainsi contribuer à prévenir et éviter la récidive.

Le démarrage de cette action en mai 2021 a permis de proposer 97 créneaux et 65 entretiens réalisés pour 19 personnes.



19

Orientations par le SPIP

(dont 2 placements extérieurs en hbgt et 1 à domicile)



19

Personnes reçues

(1 femme et 18 hommes)



40 ans

Moyenne d'âge

(16% de 18-25ans)



65

Entretiens

(30 min à 1h)



32

Rendez-vous non honorés



7 ménages (+1)

Soit **20 personnes** :
7 femmes - 13 enfants

Moyenne d'âge : 30 ans

29% de 18/25 ans

100% de familles monoparentales

Sur **6 ménages sortis**
soit **6 femmes (+12 enf.)** :



Statut administratif :

À l'ENTRÉE & À la SORTIE

4 droits communs
2 personnes régularisées



À l'ENTRÉE
6 sans emploi

À la SORTIE
5 sans emploi

1 personne a travaillé pendant son séjour.



À l'ENTRÉE & À la SORTIE

3 avaient le **RSA + PF***

1 avait l'**AAH***

1 avait des **PF***

1 **sans ressources**

* Prestation Familiales

* Allocation Adulte Handicapé



L'endettement, sur **6** ménages sortis :

À l'ENTRÉE & À la SORTIE

4 avaient des **dettes** dont **3** **locatives**

ACCUEIL MÈRE-ENFANT

Cet accueil concerne les femmes enceintes ou les parents isolés ayant au moins un enfant de moins de trois ans qui ont besoin d'un hébergement. Le dispositif apporte un soutien matériel, une aide à la parentalité et un accompagnement sur certains aspects de la vie quotidienne.

Deux appartements de type 3 sont spécifiquement dédiés à l'accueil mère-enfant.



L'Accueil Mère-Enfant est financé par le Conseil Départemental de la Marne et l'orientation des familles s'effectue uniquement par celui-ci. Toute admission fait l'objet d'une décision du Président du Conseil Départemental.



Taux d'occupation :
87,15% (-0,85%)



Motif de la demande d'hébergement, sur **7** ménages :

Expulsion locative	1
Rupture conjugale sans violences	1
Rupture conjugale avec violences	1
Chez tiers	3
Hôtel	1



Durée moyenne de l'accompagnement, sur **6** ménages sortis :
137 nuitées soit environ **5 mois (261 en 2020)**.

Solutions de logement à la sortie, sur **6** ménages sortis :
3 accès au logement (1 en 2020).

3 ACCÈS
au LOGEMENT 



Sortie vers Bail Glissant	1
Accès logement public sans accompagnement	1
Accès logement public avec accompagnement	1
Autre structure d'hébergement	1
Retour domicile conjugal	2

LOGEMENT

Présentation Globale Chiffrée	p28
Accompagnement Social lié au Logement	p29
Bail Glissant (Département / État)	p30-31
Intermédiation Locative (Privé / Public)	p32-33
Pension de Famille	p34
Résidence Accueil	p35
APRIL (Épernay / Reims)	p36-37
Accompagnement des Réfugiés	p38
Action Logement	p39
LOJ'Toît	p40
Colocations accompagnées	p41
Intervention Sociale en Gendarmerie	p42
Ateliers Socio-Linguistiques	p43



LES ACTIVITÉS



LOGEMENT NORD DÉPARTEMENT



HÉBERGEMENT - LOGEMENT SUD DEP.

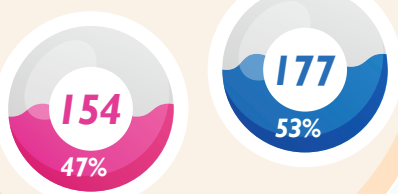
• Présentation Globale Chiffrée •

(Hors APRIL et ASL)

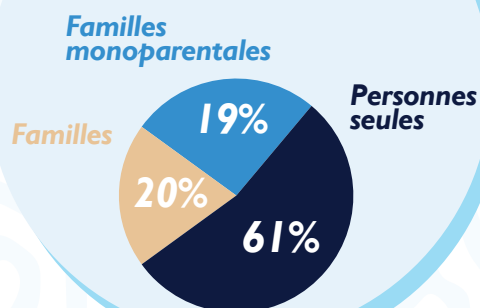


RÉPARTITION FEMMES - HOMMES

Sur 331 Adultes



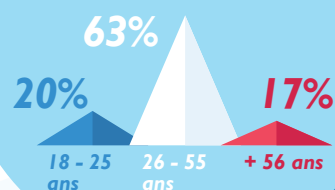
COMPOSITION FAMILIALE



275 MÉNAGES SOIT :
515 PERSONNES

331 ADULTES
184 ENFANTS

TRANCHES D'ÂGE



LES SORTIES

139 MÉNAGES

174 ADULTES
111 ENFANTS

DURÉE MOY. DU SÉJOUR

378 JOURS
SOIT 12,5 MOIS

INSERTION PROFESSIONNELLE

53% AVEC EMPLOI

47% SANS EMPLOI

60% Ont travaillé pendant l'accompagnement

RESSOURCES

95% AVEC RESSOURCES
5% SANS RESSOURCES

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT



59 ménages (+1)

5 mesures annulées soit

54 mesures exercées

Soit **98 personnes** :

64 adultes (32 F - 32 H)

34 enfants

Moyenne d'âge : 37 ans

17% de 18/25 ans

54% de personnes seules

46% de familles dont

28% de familles monoparentales

Sur 35 mesures terminées,

42 adultes sortis (+26 enf.) :



Statut administratif :

En début de mesure et en fin de mesure

30 droits communs

9 régularisés

3 ressortissants européens



En début de mesure

4 en CDI

3 en CDD > 6 mois

5 en CDD < 6 mois

3 en Stage/formation

27 sans emploi

En fin de mesure

4 en CDI

4 en CDD > 6 mois

7 en CDD < 6 mois

3 en Stage/formation

24 sans emploi

22 ont travaillé pendant la mesure.



L'endettement, sur

35 ménages sortis :

En début de mesure

19 avaient des dettes

locatives et 5 dossiers de

surendettement

En fin de mesure

12 avaient des dettes

locatives et 5 dossiers de

surendettement

Les mesures d'accompagnement social lié au logement interviennent dans le cadre d'un accès ou du maintien dans le logement. Les personnes sont locataires de leur logement.

L'Accompagnement Social Lié au Logement a pour objectif de favoriser l'insertion par le logement des ménages en difficulté relevant du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées. Les mesures sont individualisées, personnalisées, modulables mais limitées dans le temps. La finalité de la mesure est un maintien durable dans le logement.



Le service développe un dispositif d'intermédiation locative avec deux entrées possibles :

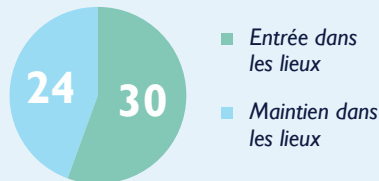
- ASLL faisant suite à une sortie d'un hébergement en interne,
- ASLL exercé suite à une demande d'un prescripteur extérieur.

Répartition des ménages par territoire, sur les 54 ménages :

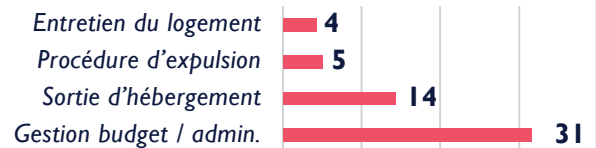
ÉPERNAY 39 mesures			SÉZANNE 15 mesures		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Ménages	Personnes	Dont enf.
39	69	25	15	29	9



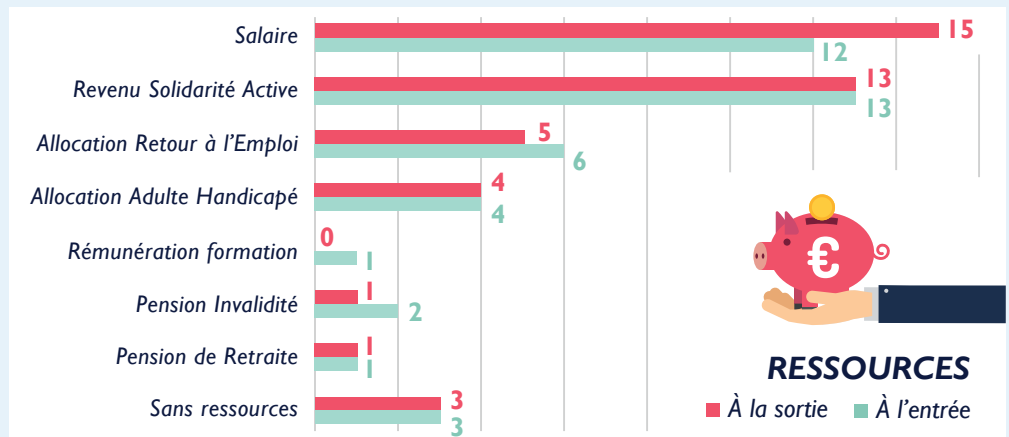
Motif de la demande, sur 54 ménages :



Difficultés rencontrées par les 54 ménages :



Ressources en début et en fin de mesure, sur 42 adultes sortis :



RESSOURCES

■ À la sortie ■ À l'entrée



Durée moyenne de séjour, sur 42 adultes :
270 nuitées soit environ 9 mois.



BILANS BONUS

6 mois après la fin de mesure, l'éducateur reprend contact avec le ménage pour établir un bilan et évaluer les effets de la mesure. Si le bilan est positif (objectifs de départ respectés), l'association perçoit un bonus financier.

ÉPERNAY 21 bilans transmis			SÉZANNE 14 bilans transmis		
Réponse	Positif	Négatif	Réponse	Positif	Négatif
6	2	4	8	5	3



31 ménages orientés
2 mesures annulées* pour
29 mesures exercées soit
29 ménages (=)

Soit **78** personnes :
39 adultes (20 F - 19 H)
39 enfants

Moyenne d'âge : 37 ans

38% de personnes seules
62% de familles dont
28% de familles monoparentales

Sur 8 mesures terminées,

11 adultes sortis (+18 enf.) :

Statut administratif :

En début de mesure et en fin de mesure
6 droits communs
3 régularisés
2 ressortissants européens



En début de mesure
2 en **CDI**
1 en **CDD < 6 mois**
1 en **Formation**
7 sans emploi

En fin de mesure
1 en **CDI**
2 en **CDD < 6 mois**
1 en **Formation**
7 sans emploi
4 ont travaillé pendant la mesure.



L'endettement, sur 8 ménages sortis :

En début de mesure
3 avaient des **dettes locatives** (et autres)
 et **1** dossier de **surendettement**

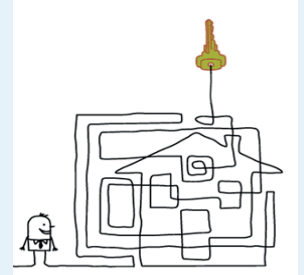
En fin de mesure
3 avaient des **dettes locatives** (et autres)
 et **2** dossiers de **surendettement**

BAIL GLISSANT Département

Le bail glissant est un dispositif d'intermédiation locative destiné aux personnes avec ou sans dette de loyer, rencontrant des difficultés de gestion et ayant besoin d'un soutien éducatif.

Il s'agit d'une médiation qui consiste à favoriser la relation entre un propriétaire bailleur et un locataire. Le logement est loué par le Club de Prévention, qui le sous-loue ensuite à une famille. Le bail glissant sécurise la personne mais rassure aussi l'organisme logeur en raison du suivi et du soutien qu'il continue d'obtenir de la part de l'équipe éducative. Lorsque la mesure est terminée, le bail glisse du nom du Club au nom de la personne ou de la famille qui garde ainsi son logement et devient locataire en titre.

Le bail glissant département est couplé d'une mesure d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL).

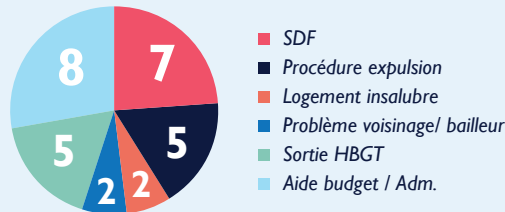


Répartition des ménages par territoire, sur les 29 ménages :

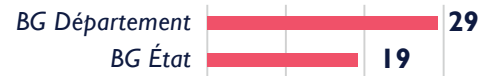


Épernay			Sézanne		
Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.
23	58	28	6	20	11

Motifs de la demande, sur 29 ménages :

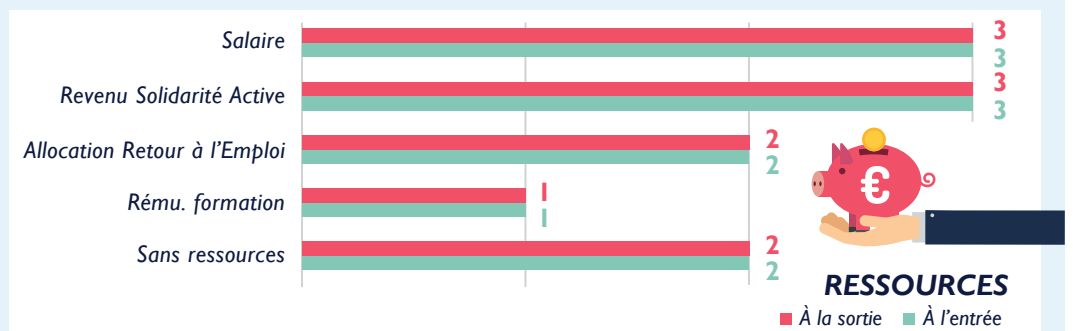


Répartition des dispositifs :



Durée moyenne d'une mesure : 270 nuitées soit environ 9 mois.

Ressources en début et en fin de mesure, sur 11 adultes sortis :



Solutions de sortie, sur 8 ménages sortis :

- **7** glissements de bails ; - **1** annulation pour retour pays d'origine

7 ACCÈS au LOGEMENT 

* Les 2 mesures annulées correspondent à un changement de projet pour chacun des 2 ménages



19 ménages orientés
pour **19** mesures exercées
soit **19 ménages (=)**

Soit **36** personnes :
22 adultes (8 F - 14 H)
12 enfants

Moyenne d'âge : 37 ans

63% de personnes seules
37% de familles dont
21% de familles
monoparentales

Sur 11 mesures terminées,
12 adultes sortis (+7 enf.) :



Statut administratif :

En début de mesure et en fin de mesure
8 droits communs
2 protections subsidiaires
1 régularisé
1 réfugié



En début de mesure
1 en **CDD > 6 mois**
1 en **CDD < 6 mois**
1 en **Formation**
9 sans emploi
En fin de mesure
2 en **CDI**
1 en **CDD > 6 mois**
9 sans emploi
9 ont travaillé pendant la mesure.



L'endettement, sur 11 ménages sortis :

En début de mesure
5 avaient des **dettes**
dont **4** **locatives**
et **1** dossier de **surendettement**
En fin de mesure
4 avaient des **dettes**
dont **2** **locatives**
et **1** dossier de **surendettement**

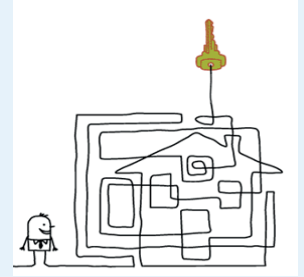
BAIL GLISSANT État

Le bail glissant est un dispositif d'intermédiation locative destiné aux personnes avec ou sans dette de loyer, rencontrant des difficultés de gestion et ayant besoin d'un soutien éducatif.

Il s'agit d'une médiation qui consiste à favoriser la relation entre un propriétaire bailleur et un locataire. Le logement est loué par le Club de Prévention, qui sous-loue à une famille.

Le bail glissant sécurise la personne mais rassure aussi l'organisme logeur en raison du suivi et du soutien qu'elle continue d'obtenir de la part de l'équipe éducative. Lorsque la mesure est terminée, le bail glisse du nom du Club au nom de la personne ou famille qui garde ainsi son logement et devient locataire en titre.

Le bail glissant État est financé par l'état, il s'agit de la seule différence avec le bail glissant département.

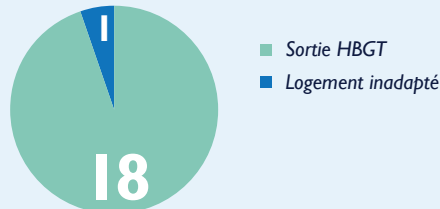


Répartition des ménages par territoire, sur les 19 ménages :

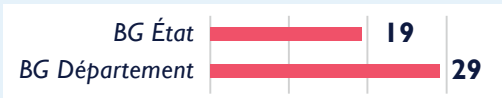
Épernay			Sézanne			Vitry-le-françois		
Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Enf.
12	18	5	3	4	0	4	12	7



Motifs de la demande, sur 19 ménages :

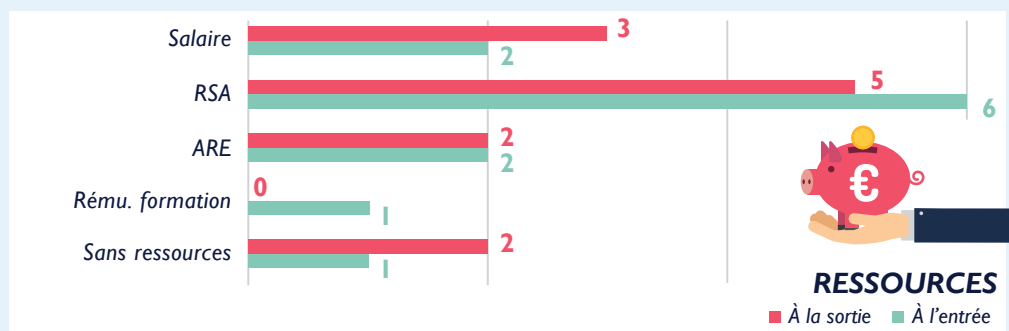


Répartition des dispositifs :



Durée moyenne d'une mesure : 270 nuitées soit environ 9 mois.

Ressources en début et en fin de mesure, sur 12 adultes sortis :



Solutions de sortie, sur 11 ménages sortis :

- 10 glissements de bails
- 1 arrêt de mesure pour non-occupation des lieux





22 ménages (+7)

Soit **39** personnes :
27 adultes (14 F - 13 H)
12 enfants

Moyenne d'âge : 37 ans
 11% de 18/25 ans

68% de personnes seules
32% de familles dont
9% de familles monoparentales

Sur 9 mesures terminées,
13 adultes sortis (+7 enf.) :



Statut administratif :

En début de mesure et en fin de mesure
9 droits communs
2 régularisés
2 réfugiés 

En début de mesure
1 en CDI
4 en CDD < 6 mois
1 en formation < 6 mois
7 sans emploi

En fin de mesure
2 en CDI
1 en CDD > 6 mois
4 en CDD < 6 mois
6 sans emploi
8 ont travaillé pendant la mesure.



En début de mesure
4 avaient un **salaires**
1 avait une **Indemn. J.**
6 avaient le **RSA**
1 avait l'**ARE**
1 avait une **rému. form.**

En fin de mesure
6 avaient un **salaires**
1 avait une **Indemn. J.**
5 avaient le **RSA**
1 avait une **P. de retraite**

L'endettement sur
9 ménages sortis :

En début de mesure
3 avaient des **dettes loc.**
1 dossiers de **surendettement**

En fin de mesure
4 avaient des **dettes loc.**
2 dossiers de **surendettement**



IML - PRIVÉ (InterMédiation Locative - parc privé)

L'intermédiation locative est un dispositif solidaire qui s'inscrit dans le cadre de la loi Cosse « **Louer abordable** ». Il s'agit de favoriser l'accès au logement de personnes hébergées ayant des difficultés à accéder au logement du fait d'une situation précaire.



L'objectif est de fluidifier les sorties d'hébergement en mobilisant **le parc de logements privés**. Le bien est loué par l'association qui le met en sous location à des personnes orientées par le SIAO. L'association fait tiers entre le bailleur et le sous-locataire. Elle assure la gestion du bien dans son ensemble et effectue l'accompagnement social afin de permettre aux personnes de s'inscrire dans une location pérenne mais majoritairement de travailler un relogement dans le parc public.

Objectif de déployer l'IML à Vitry-le-François et Sézanne



Répartition des 22 ménages par territoire :

Épernay			St Martin d'Ablois			Chalons-en-C.			Reims		
Mén.	Pers.	Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Enf.	Mén.	Pers.	Enf.
12	23	8	2	3	0	7	9	2	1	4	2



Répartition des logements par territoire (18 logements) :

5 logements du parc privé captés en 2021 + **13** appartements depuis 2019.

Épernay - 9 logements					St Martin d'Ablois - 1	Chalons-en-C. - 7		Reims - 1
studio	T1	T2	T3	T5	T3	T2	T3	T3
1	2	4	1	1	1	5	2	2

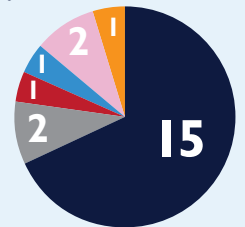
Recherche de logements :

4 jours de présence au Salon de l'Habitat et Jardin



Point de situation des logements :

- Loués par le club
- Vacants
- En travaux
- Présentation du dispositif
- Dossier ANAH en attente de réponse
- En cours de négociation



Solutions de logement à la sortie, sur 9 ménages sortis : 9 accès au logement.

5 en public sans ASLL

2 en public avec ASLL

2 en BG



7 ménages

Soit **8 personnes** :
8 adultes (2 F - 6 H)
0 enfant

Moyenne d'âge : 43 ans
12,50% de 18/25 ans

86% de personnes seules
14% de familles

Sur 7 mesures démarrées,
8 adultes entrés :

Statut administratif :

En début de mesure
8 droits communs



En début de mesure
2 en CDI
2 en CDD < 6 mois
4 sans emploi



En début de mesure
3 avaient un **salair**
1 avait une **Indemn. J.**
2 avaient le **RSA**
1 avait l'**ARE**
1 **sans emploi**

Au sein de l'association, l'Inter Médiation Locative s'exerce sous la forme de « location-sous location ». Son objectif est de mobiliser le parc locatif à des fins sociales en étant un intermédiaire entre le bailleur et le sous locataire. L'orientation du public se fait par le SIAO pour une durée maximale de 18 mois (période de 6 mois renouvelable 2 fois) et est proposée à des personnes initialement hébergées.



Dans le cas des bailleurs publics, l'engagement du bailleur est de proposer un logement adapté au ménage dans un quartier non-prioritaire et d'envisager dès la signature du bail le glissement du bail pendant la durée de la prise en charge SIAO. Même si le Club de Prévention effectue la gestion locative, la situation du sous-locataire est évaluée régulièrement dans le cadre de l'examen contradictoire.

Répartition des 7 ménages par territoire :



Épernay			Vitry-le-François		
Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.
6	7	0	1	1	0



Hébergement antérieur :



Durée maximum d'accompagnement :
18 mois (1,5 ans).



L'endettement sur 7 ménages entrés :



7 avaient des **dettes** dont **3 locatives** **1** avait un dossier de **surenndettement**



Les ressources des personnes logées en IML public sont précaires et instables et avec peu d'évolution sur le temps de la sous-location. La fragilité budgétaire reste prégnante et peut vite être un frein au travail mené sur les dettes en vue d'un accès au logement ou tout simplement pour le règlement du loyer.



34 ménages (+1)

Soit **34** adultes :
10 femmes et **24** hommes

Moyenne d'âge : 51 ans
0% de 18/25 ans

Plus jeune : 29 ans
Plus âgé : 78 ans

36% sous **Protection judiciaire**



Statut administratif :

À l'ENTRÉE

33 droits communs
1 réfugié



À l'ENTRÉE

1 en **CDI**
1 en **CDDI (interim)**

L'emploi est un domaine difficile dans la mesure où les résidents des Pensions de Famille ont de lourds problèmes de santé.



À l'ENTRÉE

2 avaient un **salaires**
9 avaient l'**AAH**
18 avaient le **RSA**
2 avaient l'**ARE**
2 avaient une **P. de retraite**
1 avait une **P. d'Invalidité**



L'endettement sur **34** ménages initiaux :

À l'ENTRÉE

13 avaient des **dettes** dont **8** **locatives** et **5** dossiers de **surendettement**

Sur 5 ménages sortis, soit 5 adultes :

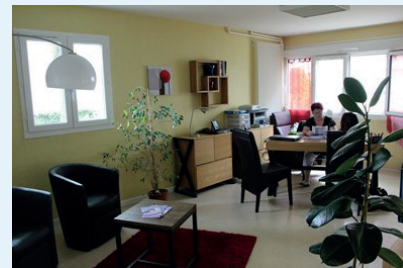
PENSIONS DE FAMILLE

Épernay - Vitry-le-François

Les pensions de famille « sont destinées à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion et dont la situation sociale et psychologique rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les pensions de famille s'adressent de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement. »

Nous disposons de **25** places pour 20 appartements à Épernay et de **10** places dans la résidence « Les pensées » à Vitry le François.



Taux d'occupation
Épernay : **79%**

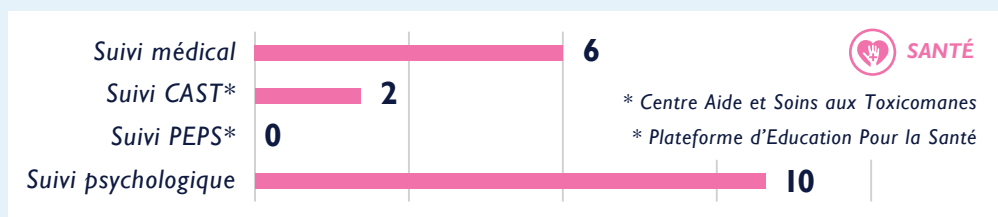


Taux d'occupation
Vitry-le-François : **96% (+9%)**

Au niveau de la santé :

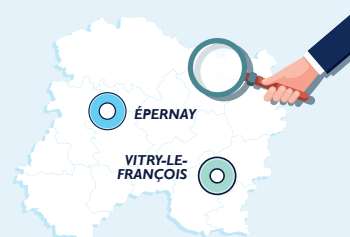


Le public des pensions de famille est en partie vieillissant et l'aspect santé est prédominant. La moitié des résidents est suivie pour des troubles psychologiques ou psychiatriques. 82% des personnes ont un médecin traitant.



Répartition des ménages par territoire, sur les 34 ménages :

Épernay			Vitry-le-françois		
Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.
21	21	0	13	13	0



Durée moyenne de séjour, sur 5 adultes :
418 nuitées soit environ 13.5 mois (12 mois en 2020).



Solutions de logement à la sortie, sur 5 ménages sortis :
4 accès au logement.

2 privés sans ASLL

1 public sans ASLL

1 pension de famille
autre département

1 Hôtel



5 ménages

Soit 5 hommes

Moyenne d'âge : 45 ans

0% de 18/25 ans

Plus jeune : 26 ans

Plus âgé : 62 ans



100% sous Protection judiciaire

3 (60%) curatelles renforcées

2 (40%) curatelles



Statut administratif :

À l'ENTRÉE

5 droits communs



À l'ENTRÉE

Pas d'emploi

L'emploi est un domaine difficile dans la mesure où les résidents ont de lourds problèmes de santé.



À l'ENTRÉE

5 avaient l'**AAH**



L'endettement :

À l'ENTRÉE

1 avait des **dettes locatives**

RÉSIDENCE ACCUEIL Vitry-Le-François

La résidence accueil s'adresse aux personnes ayant de faibles ressources, fragilisées par des troubles psychiatriques liés à une pathologie mentale et ne pouvant accéder à un logement autonome ou s'y maintenir durablement. L'idée est de proposer une solution de logement durable, dans un cadre chaleureux, chaque résident ayant la possibilité d'entretenir des relations de vie quotidienne avec les autres résidents et intervenants.



Elles garantissent ainsi un accompagnement sanitaire et social en partenariat avec le secteur psychiatrique.

La résidence accueil combine l'avantage d'un logement privatif complété par un dispositif de soutien social et de soins infirmiers avec le Centre Médico Psychologique. Une équipe de travailleurs sociaux intervient en permanence dans la structure. Le résident est locataire en titre de son logement.

5 places à Vitry-le-François ont été ouvertes le 30/09/2019 dans la résidence «Les pensées», en attendant la construction d'une résidence mixte.



Taux d'occupation Vitry-le-François : **95,91% (-2,09%)**

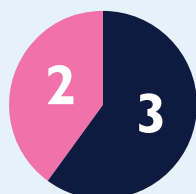
Au niveau de la santé :



L'aspect santé est prédominant chez le public de la résidence accueil. Tous les résidents sont suivis pour des troubles psychologiques ou psychiatriques. Tous détiennent l'Allocation Adulte Handicapé (AAH). 100% présentent des troubles psychologiques.



Type de protection judiciaire :



■ Curatelles renforcées

■ Curatelles



Hébergement antérieur :

Locataire	1
Sortie d'hôpital	2
Sortie de structure	2



Durée moyenne de séjour :
Aucune sortie en 2021.



73 ménages

Moyenne d'âge : 43 ans

6% de 18/25 ans

33% de moins de 35 ans

45% de personnes seules

55% de familles dont

19% de familles

monoparentales

Sur 37 ménages sortis,
soit **42 adultes** :



Statut administratif :

En début et en fin de mesure

42 droits communs



En début de mesure pour les 37 ménages

10 avaient un **salaires**

10 avaient le **RSA**

2 avaient une **Indemn. J.**

2 avaient l'**ARE**

3 avaient une **P. de retraite**

3 **sans ressources**

7 **inconnus**

En fin de mesure pour les 37 ménages

13 avaient un **salaires**

7 avaient le **RSA**

1 avait une **Indemn. J.**

3 avaient l'**ARE**

1 avait l'**AAH**

3 avaient une **P. de retraite**

1 **sans ressources**

8 **inconnus**

+ 3 avaient la **prime**

d'activité (cumul)



L'endettement, sur 37 ménages sortis :

En début de mesure

37 avaient des **dettes locatives**

En fin de mesure

32 avaient des **dettes**

APRIL ÉPERNAY

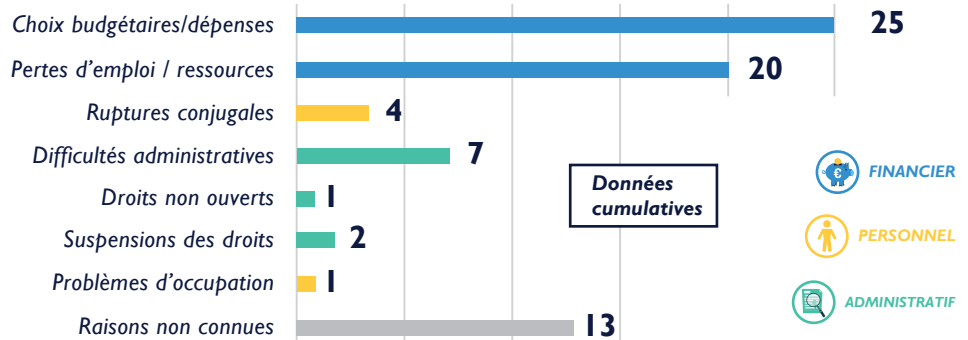
APRIL est un dispositif de lutte contre les expulsions qui permet d'accompagner et de sécuriser les parcours des locataires en difficulté. Ce projet s'articule autour de deux axes :

- Un accompagnement social « précontentieux »,
- La mise en place d'une intermédiation locative et d'un accompagnement social après la résiliation du bail.



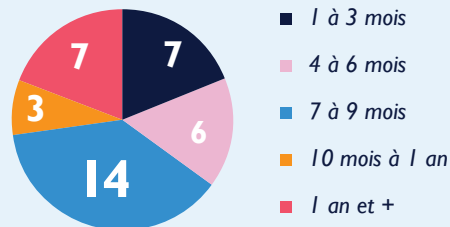
En 2020, le dispositif APRIL est devenu un dispositif de droit commun et les orientations sont effectuées via le COSPAL, une instance départementale.

Éléments principaux de précontentieux et contentieux :

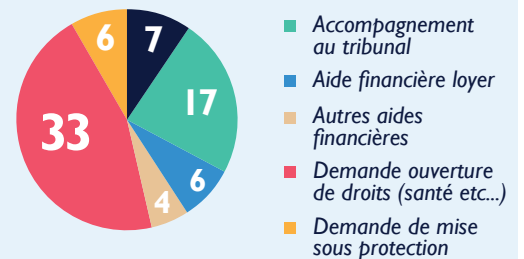


Durée de l'accompagnement :

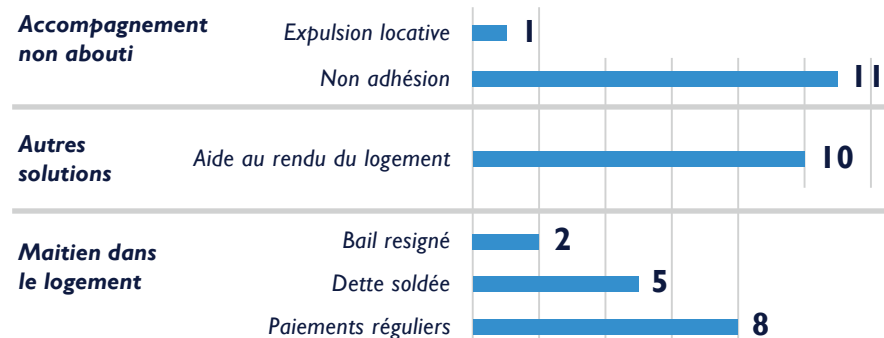
8 mois en moyenne.



Domaine de l'accompagnement :



Situation face au logement, sur 37 ménages sortis :



25 ménages sur **37** ont vu leur situation s'améliorer, ce qui représente **68%** de sorties positives.

APRIL REIMS



148 ménages

Moyenne d'âge : 39 ans

11% de 18/25 ans

41% de -35 ans

47% de personnes seules

53% de familles dont

28% de familles monoparentales

Sur 135 ménages sortis soit 208 adultes :

Statut administratif :

En début et en fin de mesure
208 droits communs



L'endettement sur 135 ménages sortis :
En début de mesure **135** avaient des **dettes locatives**

En fin de mesure **94** avaient des **dettes locatives**



Reprise des paiements sur 3 mois, sur les 135 ménages sortis :

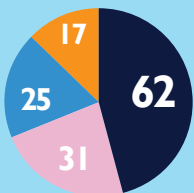
Reprise significative des paiements **95**

Reprise partielle ou irrégulière des paiements **5**

Pas de reprise des paiements **21**

Dettes soldées **14**

Durée de l'accompagnement :
5 mois en moyenne.



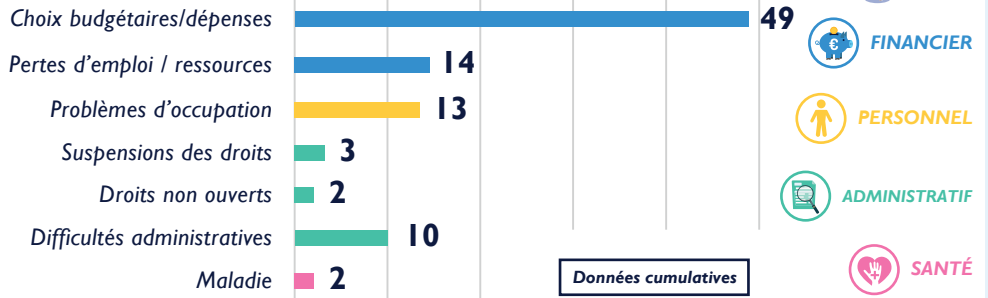
■ 1-3 mois ■ 4-6 mois
■ 7-9 mois ■ 10-12 mois

Face à un constat de territoire préoccupant, les trois bailleurs sociaux rémois; Plurial Novilia, le Foyer Rémois et Reims Habitat ont expérimenté depuis août 2017 le projet APRIL sur le quartier Croix-Rouge de Reims et depuis le 01/10/2021 sur tous les Quartiers Prioritaires de la Ville de Reims.

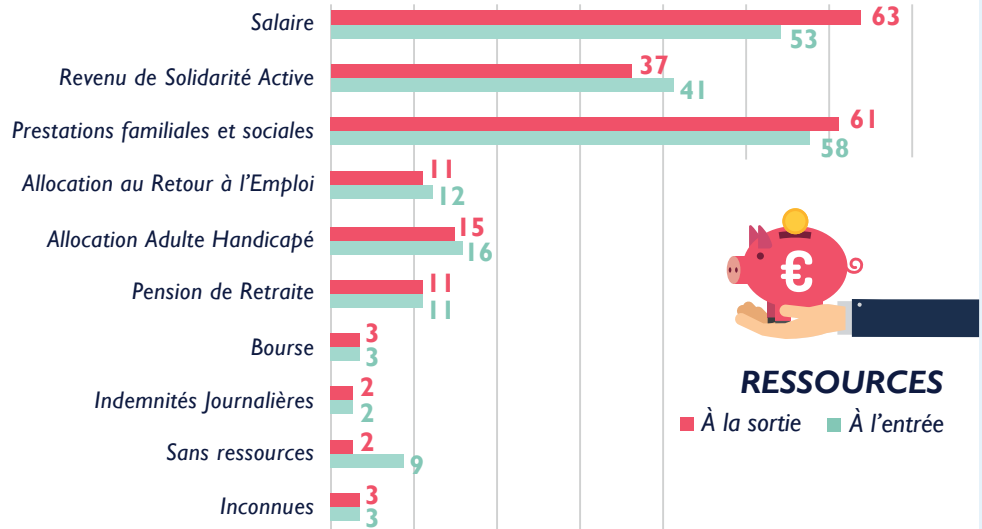
L'objectif est de maintenir les familles dans le logement en évitant l'expulsion locative. **3** éducateurs sont en poste pour ce projet. Les bureaux sont situés au coeur du quartier Croix-Rouge.



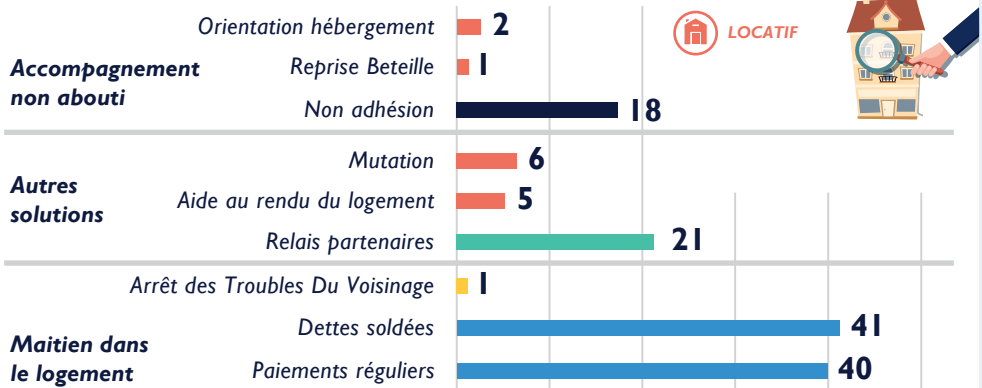
Éléments principaux de précontentieux et contentieux :



Ressources en début et en fin de mesure, sur 208 adultes sortis :



Situation face au logement, des 135 ménages sortis :



ACCOMPAGNEMENT DES RÉFUGIÉS



21 ménages (+2)

Soit **60** personnes :

31 adultes (17 F - 14 H)

29 enfants

Moyenne d'âge : 37 ans

6,45% de 18/25 ans

19,05% de personnes seules

80,95% de familles dont

33,33% de familles monoparentales

Sur 8 ménages sortis, soit 13 adultes (+13 enf.) :



Statut administratif :

En début et en fin de mesure

2 protections subsidiaires

7 régularisés

4 réfugiés



En début de mesure

7 avaient un **salaire**

5 avaient le **RSA**

1 **sans ressources**

En fin de mesure

6 avaient un **salaire**

5 avaient le **RSA**

2 avaient l'**ARE**



L'endettement sur **8** ménages sortis :

En début et en fin de mesure

Aucun n'avait de dette ou de dossier de **surendettement**



Durée moyenne de séjour : 377 nuitées soit environ **12,4 mois**

Dans le cadre de la circulaire du 12 décembre 2017, la DDCSPP a mandaté le Club de Prévention pour la prise en charge de **25** mesures d'accompagnement dans le cadre du dispositif « **Accompagnement des Réfugiés** ».

Le public visé est des ménages sortant d'hébergement bénéficiant d'une protection internationale et les ménages régularisés ayant besoin d'un accompagnement social tant dans l'accès au logement autonome que dans l'accès à l'emploi. La durée d'accompagnement est d'un an maximum.



Lieu d'intervention : les **25 mesures** par an sont réparties sur les territoires d'Épernay, Chalons en Champagne, Vitry-le-François et Sézanne.

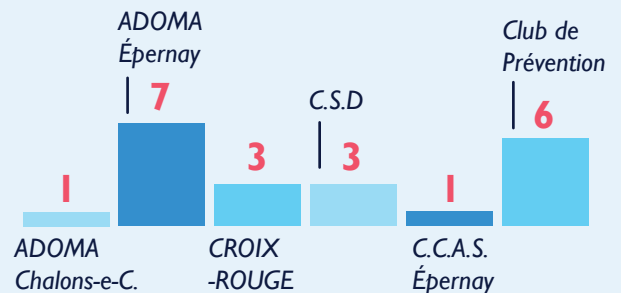
L'objectif d'accompagnement est destiné à garantir l'entrée, le maintien et l'autonomie dans le logement et d'informer les familles sur les droits et devoirs du locataire mais aussi d'assurer l'insertion socioprofessionnelle et les droits fondamentaux en matière de santé, de justice, de formation, d'éducation....



Répartition sur les territoires & prescripteurs,

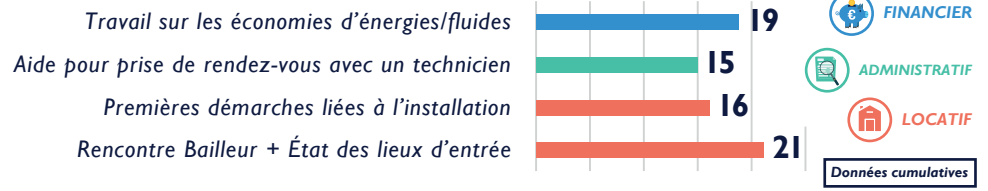
sur les **21** ménages initiaux :

ÉPERNAY	16 ménages
CHALONS EN CHAMPAGNE	3 ménages
SÉZANNE	1 ménage
VITRY-LE-FRANÇOIS	1 ménage

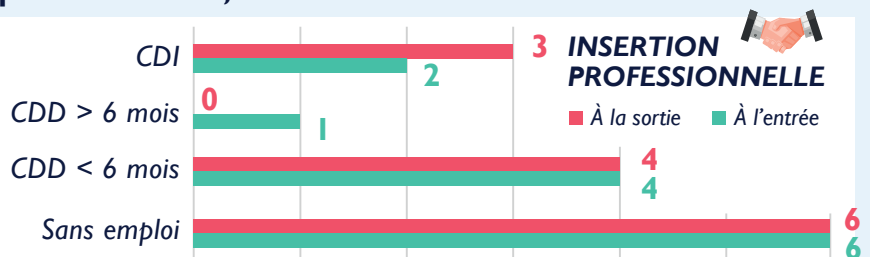


L'accompagnement dans le logement,

sur **21** ménages initiaux :



Insertion professionnelle, sur **13** adultes sortis :





45 ménages (+19)

Soit **112 personnes** :
57 adultes (29 F - 28 H)
55 enfants

Moyenne d'âge : 41 ans

5% de 18/25 ans
25% de 45/65 ans

40% de personnes seules

60% de familles dont

33,5% de familles monoparentales



Statut

administratif :

En début de mesure

45 droits communs

Sur 26 ménages sortis,
soit 36 adultes (+37enf.) :

À l'ENTRÉE

21 en CDI
5 en CDD < 6 mois
10 sans emploi

À la SORTIE

21 en CDI
6 en CDD < 6 mois
1 en CDD > 6 mois
1 en formation
7 sans emploi

À l'ENTRÉE

22 avaient un **salaire**
5 avaient le **RSA**
1 avait une **pension d'inv.**
1 avait une **Indemn. J.**
4 avaient l'**ARE**
3 **sans ressources**

À la SORTIE

23 avaient un **salaire**
6 avaient le **RSA**
1 avait une **pension d'inv.**
3 avaient l'**ARE**
3 **sans ressources**



L'endettement sur
26 ménages sortis :

En début de mesure
23 avaient des **dettes**
 dont **19** **locatives**

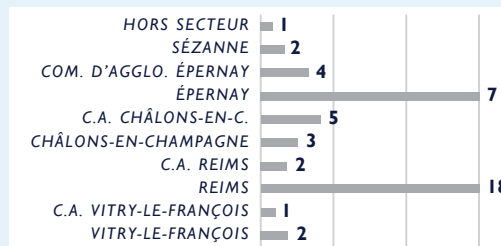
En fin de mesure
21 avaient des **dettes**
 dont **11** **locatives**

Le dispositif d'Action Logement a pour objectif l'accompagnement social du public, souvent salarié, orienté par l'organisme **Action Logement**. Ce public connaît un évènement imprévisible ayant une incidence sur ses ressources et notamment sur son logement.

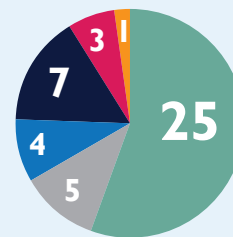


Dans le cadre de notre convention avec Action Logement, les conseillers du CIL-PASS Assistance peuvent nous mandater pour 3 missions : **une mission de diagnostic complémentaire, une mission d'accompagnement social lié au logement et une mission de bail glissant.**

Territoires d'intervention :



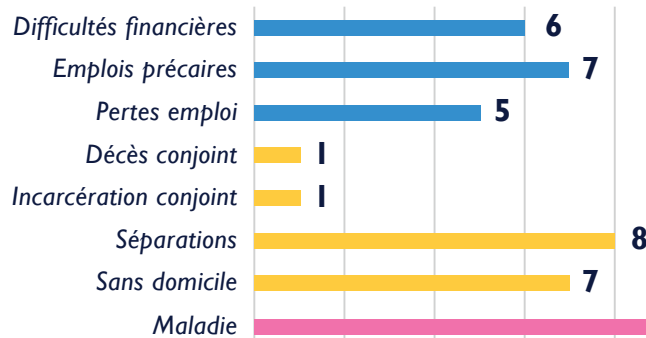
Logement
 des **45** ménages :



- Bailleur public
- Bailleur privé
- Propriétaire
- Prise en charge hôtel Action Logement
- Chez tiers
- Résidence sociale



Motif de la demande, sur 45 ménages :



FINANCIER
40%

PERSONNEL
38%

SANTÉ
22%



Objectif de l'accompagnement, sur 45 ménages :

Durée de l'accompagnement :
 4 ou 6 mois, renouvelable.



FINANCIER

LOCATIF

ADMINISTRATIF

Données cumulatives



Fin des mesures et/ou renouvellements demandés :

Sur les **45** mesures, **26** ont vu leur échéance se terminer en 2021.

17 de ces mesures ont été renouvelées par le conseiller Action Logement.

LOJ'TOÎT JEUNES - ÉPERNAY



35 jeunes (+13)
 15 femmes - 20 hommes
Moyenne d'âge : 22 ans
 80 % de 18/25 ans
 (1 seul mineur)
 83% personnes seules
 17% de familles dont
 3% de familles
 monoparentales



Lieu de résidence :

15 Épernay
 2 Communauté d'Agglo.
 d'Épernay
 8 Secteur rural
 9 hors plateforme Épernay
 1 hors Marne



Niveau Scolaire :

2 de niveau II
 3 de niveau III
 10 de niveau IV
 14 de niveau V
 3 de niveau V bis
 2 de niveau VI
 1 sans diplôme



À l'ENTRÉE

9 avaient un **salair**
 7 avaient une **bourse**
 3 avaient l'**ARE**
 3 avaient le **RSA**
 11 avaient une **Rému. form**
 2 étaient **sans ressources**



Partenaires :

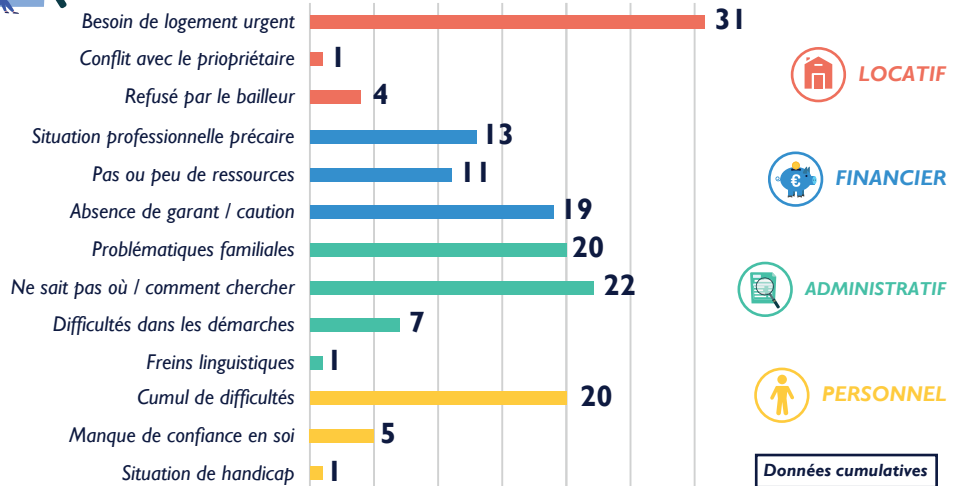
Missions locales
 Pôle Emploi
 LOJ'Toît Reims
 LOJ'Toît Chalons en
 Champagne
 Centres de formation
 Bailleurs sociaux

Loj'Toît est une plateforme d'information et d'orientation pour les jeunes de 15 à 29 ans en mobilité professionnelle rencontrant une ou des problématiques liées à l'accès ou au maintien dans le logement. L'action a démarré le 1er octobre 2018.

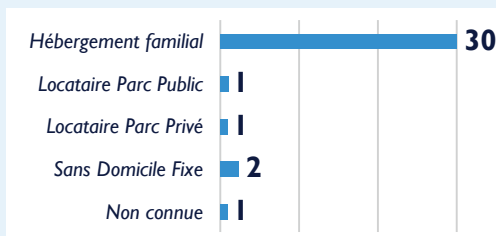
L'objectif est de trouver des solutions de logement adaptées à chaque situation, de mener un accompagnement personnalisé vers le logement et de sécuriser les parcours locatifs par des orientations auprès de partenaires compétents.



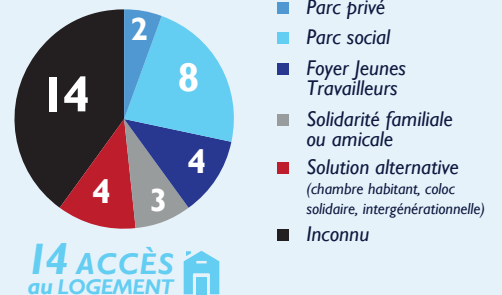
Freins au logement autonome, sur 35 ménages initiaux :



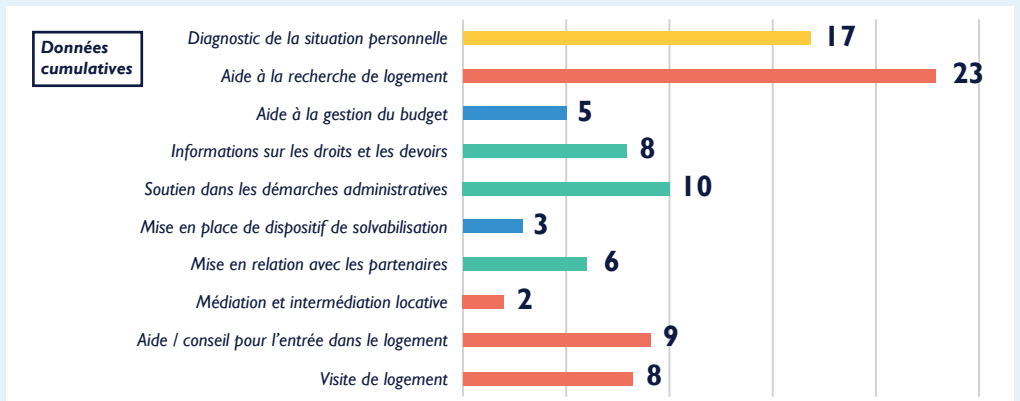
Situation locative des jeunes au moment de la demande, sur 35 ménages :



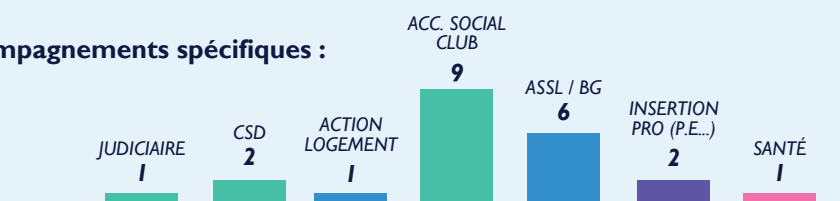
Relogement des jeunes :



Accompagnement des jeunes : la durée moyenne est de 3 semaines.



Accompagnements spécifiques :





2 ménages (-1)

Soit 2 femmes

Moyenne d'âge : 21 ans

100% de 18/25 ans

100% de personnes seules

Sur 2 ménages sortis, soit 2 femmes :



Statut administratif :

À l'ENTRÉE & À la SORTIE

2 droits communs



À l'ENTRÉE

2 en **CDD > 6 mois**

À la SORTIE

1 en **CDD > 6 mois**

1 sans **emploi**

les 2 personnes ont travaillé pendant leur séjour.



À l'ENTRÉE

2 avaient un **salaire**

À la SORTIE

1 avait un **salaire**

1 sans **ressources**



L'endettement, sur

2 ménages sortis :

En début de mesure et en fin de mesure

1 avait des **dettes**

COLOCATION ACCOMPAGNÉE

Vitry-Le-François

Le dispositif "colocation accompagnée" est adressé aux jeunes de 16 à 25 ans ayant des ressources. Ils sont en formation, en activité salariale, en « garantie jeunes », en service civique ou en contrat jeunes majeurs. Ils sont inscrits ou peuvent s'inscrire à la Mission Locale. Le suivi est d'un an maximum.



Un appartement meublé et équipé est mis à disposition. Le bail est signé pour 1 an maximum.

L'accompagnement éducatif exercé par le Club de Prévention est axé sur le logement et sur la solution de sortie vers un logement autonome ou un autre dispositif. Des rencontres se font régulièrement au domicile ou dans les locaux de l'association.

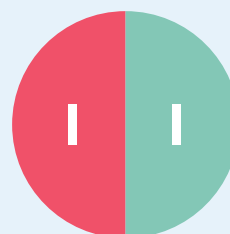
Ce projet est réalisé en partenariat avec la Mission Locale et le Foyer Rémois à Vitry-le-François.

Taux d'occupation : 47,74%

Prescripteurs des 2 mesures :

2 orientations par la Mission Locale

Motif de l'orientation
des 2 mesures :



■ Chez tiers

■ Rupture familiale



Durée moyenne d'accompagnement,

sur 2 ménages sortis :

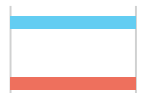
220 nuitées

soit environ **7 mois.**

Solutions de logement à la sortie :
pour 2 ménages sortis, 1 accès au logement soit :



Accès au logement public sans ASLL



Départ volontaire

ACCÈS
au LOGEMENT 

INTERVENTION SOCIALE EN GENDARMERIE

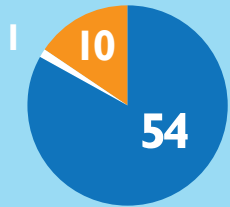


65 personnes reçues
60 adultes (41 F - 19 H)
5 mineurs (2 F - 3 G)

Moyenne d'âge : 42 ans
8% de -18 ans
8% de 18/25 ans
14% de +60 ans



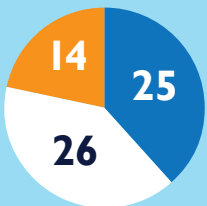
Origine de l'orientation :



■ Gendarmerie ■ Services sociaux
■ Contact direct



Situation connues des services sociaux :



■ Oui ■ Non
■ Données non disponibles



Proches impactés non reçus : 141 personnes

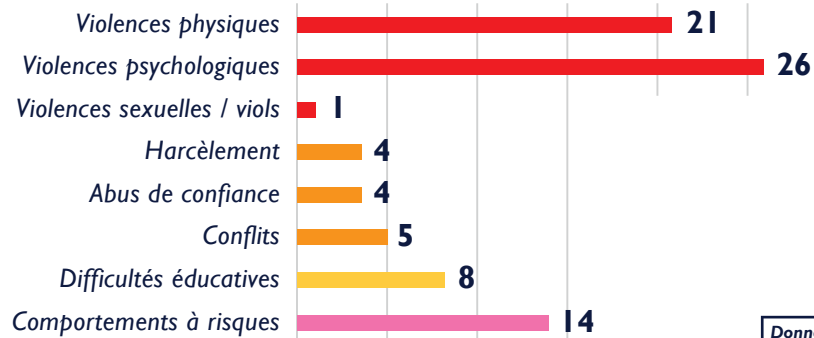
L'Intervention Sociale en Gendarmerie s'inscrit dans le cadre de la politique publique de prévention de la délinquance, de lutte contre la récidive, de prévention et lutte contre les violences intrafamiliales faites aux femmes, et l'aide aux victimes et aux personnes en difficultés.

Conformément à l'article L 121-1-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF), il s'agit d'un dispositif d'action sociale qui se distingue de l'aide aux victimes pour laquelle il vient en complémentarité.

Cette action, portée par une assistante sociale du service Logement Nord département de l'association, a débuté le 09 février 2021. Elle se traduit par une permanence hebdomadaire de 3 heures dans chacune des 2 gendarmeries concernées, à savoir celle d'Avize et celle de Fère-Champenoise.



Identification de la problématique, pour 65 ménages :



Données cumulatives

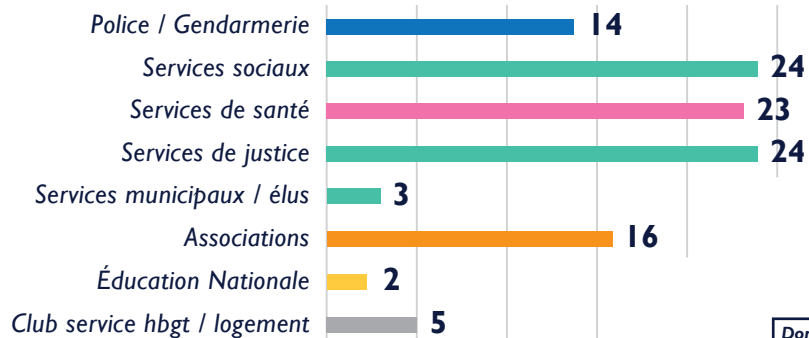


Répartition par territoire :

	AVIZE	FÈRE-CHAMPENOISE
Personnes rencontrées	36 personnes	29 personnes



Réorientations vers les partenaires :



Données cumulatives

ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES



189 inscrits (+81)
83 femmes - 106 hommes
Moyenne d'âge : 34 ans
27% de 18/25 ans



Composition familiale

37% personnes seules
63% de familles dont
3% de familles monoparentales



Bénévoles :

26 bénévoles (+4) sur
5 territoires

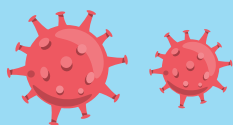


Origines géographiques des apprenants

32% d'AFRIQUE
21% d'ASIE
37% d'EUROPE
4% d'AMÉRIQUE du SUD
6% du MOYEN-ORIENT



Heures effectuées :
676 heures de cours



Contexte COVID

Présentiel sur la période
Avril - Décembre 2021
 (pas de cours de janvier à fin mars)

Les ateliers socio-linguistiques (ASL) visent l'intégration des personnes migrantes en leur permettant l'apprentissage de la langue française à l'oral et à l'écrit. Ces préalables sont indispensables pour appréhender la société française et la citoyenneté.



L'ancrage de l'apprentissage du français se fait dans des actions socialisantes à composante langagière. Les ateliers socio-linguistiques sont composés de 2 types d'ateliers : le **Français Langue Étrangère (FLE)** : apprendre le français en tant que langue étrangère, le **Français Langue d'Intégration (FLI)** : apprendre le français dans le but de s'intégrer à la société française.

Au sein du Club de prévention :

L'apprentissage de la langue concerne le niveau A1 réparti en 3 groupes de niveau (débutant, intermédiaire, avancé) et repose sur 2 concepts :

- savoir se présenter, connaître l'alphabet et répondre aux questions simples,
- comprendre des mots familiers, exprimer des besoins concrets.

Ces ateliers sont animés par des bénévoles en lien avec une coordinatrice, salariée de l'association. Une évaluation de l'apprenant est faite avant chaque positionnement sur un groupe.

Les ASL du Club de Prévention s'étendent sur les différents sites d'intervention de l'association.



Répartition des apprenants & bénévoles par site :

Épernay		Vitry-le-F.		Sézanne		Fère-C.		Pleurs	
Apprenants	Bénévoles	A.	B.	A.	B.	A.	B.	A.	B.
116	12	48	3	11	5	7	5	7	1

Orientations :

Sur Épernay, les apprenants sont principalement orientés par les centres d'hébergement (ADOMA, Croix-Rouge et Club de prévention). Sur les sites de Vitry-le-François, Fère-Champenoise, Sézanne et Pleurs, la totalité des apprenants est orientée par le Club de Prévention.

Les Projets en 2021 :

- **Projet théâtre** : En partenariat avec le Salmanazar, sur les sites d'Épernay et Sézanne. L'objectif est de favoriser l'apprentissage de la langue française à travers des ateliers d'improvisation, d'expression, de jeux rythmiques et corporels. Une restitution a été organisée sur le site de Sézanne. Ce projet est reconduit pour 2022.

- **Projet Mémoires et Musiques Afghanes** : En partenariat avec le Conservatoire de Reims. L'objectif est de permettre l'apprentissage de la langue française par l'intermédiaire d'un support innovant, le domaine musical. Les poèmes, les récits de vie, les danses créés par les apprenants sont ensuite mis en musiques par les étudiants du Conservatoire. Une restitution est prévue début 2022.



INSERTION PRO.

<i>Vendanges Partagées</i>	p 45
<i>Plateforme Emploi-Vendanges</i>	p 46
AMBITIONS	p 47
<i>Solidaires Face À l'Emploi</i>	p 48



LES ACTIVITÉS



LES VENDANGES PARTAGÉES



111 participants (=)
47 femmes et 64 hommes

Moyenne d'âge : 32 ans
40% de 18/25 ans
Plus jeune : 18 ans
Plus âgé : 58 ans



Composition familiale et garde d'enfants :

- 18 familles inscrites sur le dispositif de garde d'enfants
- 7 familles monoparentales
- 18 jours d'ouverture du dispositif de garde
- 29 enfants inscrits



Maisons de champagne et lieux d'exploitation :

Épernay :
Moët & Chandon
Vve Fourny & Fils
Vve Éléonore

Vitry-le-François :
Sébille

Sézanne :
G2V services

Durée cumulée :
18 jours



17 partenaires associés à l'action

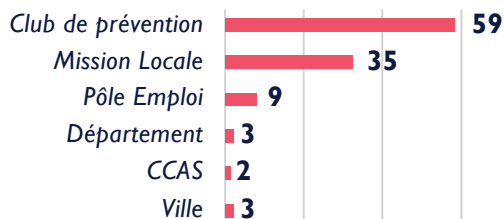
« Les Vendanges Partagées », c'est proposer au public le plus éloigné de l'emploi la possibilité d'effectuer les vendanges en bénéficiant d'un accompagnement et d'une logistique portée par les partenaires du projet : déplacements, alimentation, formations, encadrement...

Reconduit avec les mêmes maisons de Champagne MOËT & CHANDON et Vve FOURNY & Fils pour le territoire d'Épernay, cette année la maison de champagne Vve ÉLÉONORE nous a rejoint dans cette belle aventure. Notre partenariat avait démarré sur la plateforme Emploi-Vendanges, nous sommes ravis de pouvoir continuer avec eux !

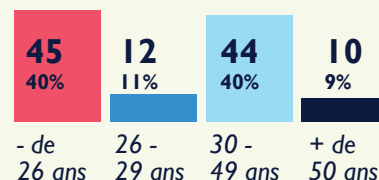
Pour les territoires de Vitry-le-François, nous travaillons avec la maison de Champagne SÉBILLE et avec G2V services pour les territoires de Sézanne.



Prescripteurs des 111 postulants :

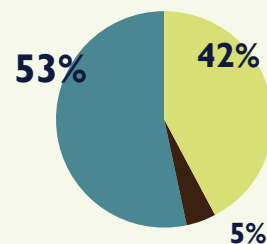


Âge des 111 participants :

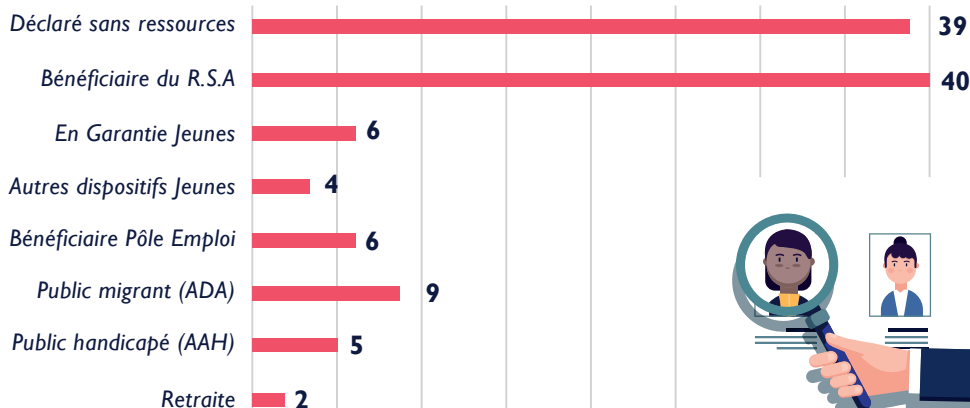


Origine géographique des 111 participants :

- Quartier prioritaire de la Ville (QPV)
- Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)
- Hors territoire prioritaire



Statut administratif des 111 participants, avant les vendanges :



Perspectives pour AMBITIONS :



AMBITIONS a été proposé aux 111 vendangeurs, et parmi eux :

- 44 ont passé l'entretien individuel avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 32 se sont inscrits sur AMBITIONS.

LA PLATEFORME EMPLOI-VENDANGES



20 participants (=)
9 femmes et 11 hommes

Moyenne d'âge : 33 ans
45% de 18/25 ans
Plus jeune : 20 ans
Plus âgé : 68 ans

**Journées
de travail
cumulées :**
132 jours



**Durée
maximale
d'une équipe :**
8 jours



**Durée max
d'un
Vendangeur :**
12 jours



Absences :
11 demie-
journées



**Durée
moyenne
Vendangeur :**
6.5 journées



**4 maisons de
Champagne
associées à l'action**



**Maisons de champagne
et lieux d'exploitation :**
Épernay et alentours :

Tours/Marne :

Champagne **PAVY**

Champagne **LELARGE**

Beaunay :

Champagne **THUILLIER**

Mesnil/Oger :

Champagne **ROCOURT**

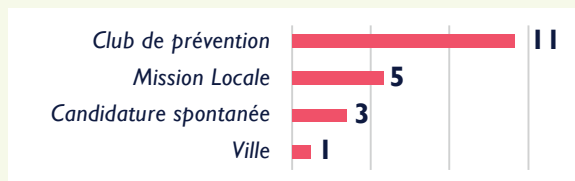
Dispositif à mi-chemin entre les Vendanges Partagées et la plateforme Solidaires Face À l'Emploi, la plateforme Emploi-Vendanges s'adresse à un public plus autonome en ce qui concerne son insertion professionnelle.

Il s'agit alors de favoriser la mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi liée aux Vendanges sur notre territoire.

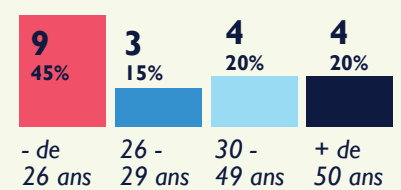
L'accompagnement se concentre ainsi sur les démarches en amont de la prise de poste et sur la sécurisation de la relation employeur-employé. Ce dispositif est en place sur le territoire sparnacien depuis 2018.



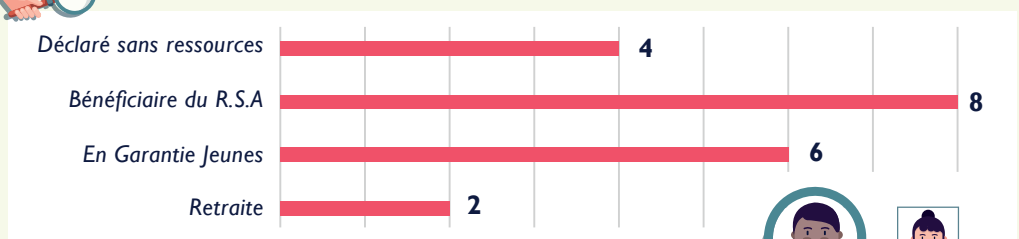
Prescripteurs des 20 participants :



Âge des 20 participants :

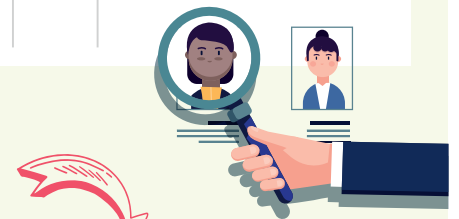
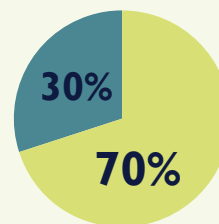


Ressources des 20 participants, avant les vendanges :



Origine géographique des 20 participants :

- Quartier prioritaire de la Ville (QPV)
- Hors territoire prioritaire



Sur les 14 personnes résidant en zone QPV, 7 ont moins de 26 ans.

Perspectives de la plateforme Emploi-Vendanges :



Fort du succès de la plateforme Emploi-Vendanges, la réflexion s'est faite sur le besoin de développer un service Insertion Professionnelle au sein de l'association.

C'est chose faite depuis 2021 avec le recrutement d'une conseillère en insertion professionnelle sur le service Solidaires Face À l'Emploi (SFAE p47), transversal à tous nos territoires d'interventions.

Les profils de demain se préparent aujourd'hui

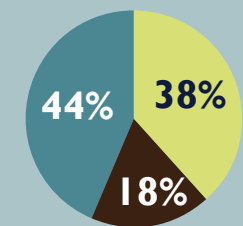


99 personnes
99 adultes (39 F - 60 H)
Moyenne d'âge : 33 ans
31% de 18/25 ans
9% de 50/65 ans

40% de personnes seules
60% de familles dont
34% de familles monoparentales



Lieu de résidence :



- Quartier prioritaire de la Ville (QPV)
- Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)
- Hors territoire prioritaire

Ressources à l'entrée :

1 avait un **salair**
1 avait la **Garantie Jeunes**
42 avaient le **RSA**
15 avaient l'**ARE** ou l'**ASS**
4 avaient l'**AAH**
36 sans ressources

Origine du contact :

Vendanges Partagées : **60**
Orientations partenaires : **37**
Candidatures spontanées : **2**

52 adultes sortis :



Durée moyenne de participation pour 52 personnes sorties : environ 7 mois

14 ACCÈS à L'EMPLOI

Consortium porteur du projet :



Tutelles :



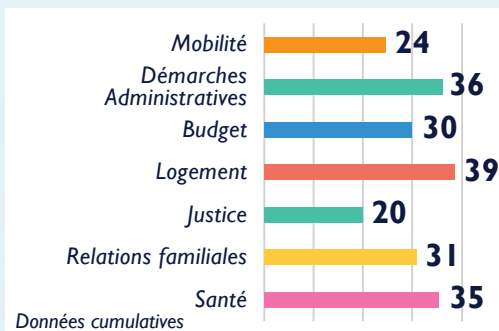
Le projet AMBITIONS vise à mettre en synergie les différentes ressources locales au profit de l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Il s'appuie sur le temps fort économique que représente la vendange en Champagne. Ces quelques jours sont à la fois l'occasion de prendre ou reprendre pied dans la vie active et plus encore d'engager résolument les personnes vers une insertion professionnelle choisie. AMBITIONS, c'est emmener un panel de bénéficiaires dans des actions de formations et d'insertion au travers d'un parcours de formation composé de 5 phases.

Le déroulement de l'action :

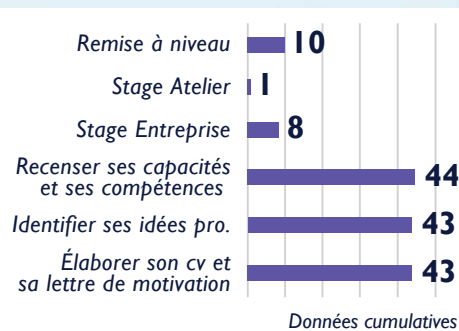


L'accompagnement social et professionnel, tous territoires confondus :

SOCIAL



PROFESSIONNEL



À chaque territoire, une réponse adaptée (en actes) :

	Épernay	Sézanne	Vitry-le-françois
24	LOGEMENT	MOBILITÉ	14 ADMINISTRATIF
18	SANTÉ	SANTÉ	11 PERSONNEL
13	BUDGET	PERSONNEL	8 MOBILITÉ



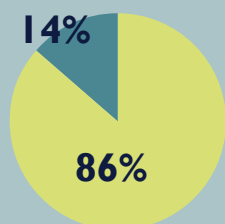
37 personnes
37 adultes (16 F - 21 H)
Moyenne d'âge : 35 ans
27% de 18/25 ans
27% de +45 ans



Période :
 de juin 2021 au
 31 décembre 2021



Lieu de résidence :



- Quartier prioritaire de la Ville (QPV)
- Hors territoire prioritaire



Ressources à l'entrée :
3 avaient la **Garantie J.**
9 avaient le **RSA**
3 avaient l'**ARE** ou l'**ASS**
22 sans ressources



Niveau Scolaire :
3 diplômés > BAC+2
9 diplômés BAC
14 diplômés CAP - BEP
11 sans qualification

Solidaires Face à l'Emploi (SFAE) est une plateforme de mise en relation et d'accompagnement vers l'emploi pour des personnes éloignées du monde du travail.



Ce dispositif vise à accompagner et à insérer durablement dans l'emploi des personnes issues principalement des **dispositifs d'hébergements et des Quartiers Prioritaires de la Ville**. Il a vu le jour à la suite du confinement et à la faveur de la relance économique mais surtout afin de répondre aux besoins de mains d'oeuvres de plus en plus conséquents des agriculteurs, viticulteurs, employeurs etc.

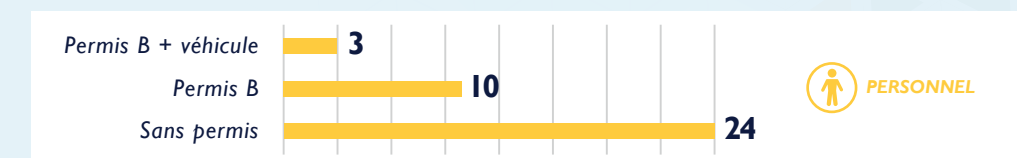
Expérimenté depuis 2020, le démarrage s'officialise à la création du poste et à l'arrivée de la conseillère en insertion professionnelle en juin 2021, spécialement dédiée au développement de ce projet. Les enjeux sont de **réduire les freins à l'emploi** par un dispositif d'accompagnement à double entrée : les employeurs et les bénéficiaires, le but étant de faciliter la mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi.

Pour se faire, un travail en co-construction avec les partenaires institutionnels et les employeurs est primordial afin de garantir une **insertion professionnelle du public la plus durable possible**.

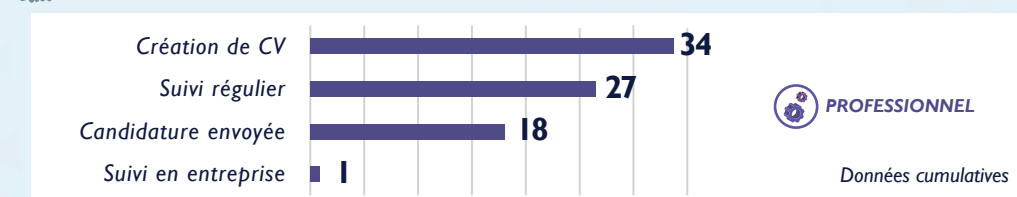
L'activité, pour 37 adultes : 



La mobilité, pour 37 adultes :



L'accompagnement, pour 37 adultes :

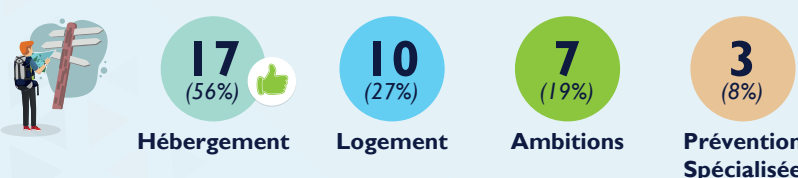


Modalités d'intervention :

Le lien entre les différents services du club de prévention est également fondamental pour garantir le bon fonctionnement du dispositif.

En effet, ce projet étant financé par le Plan Pauvreté du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, de **forts critères d'orientation par l'Hébergement** sont attendus afin de permettre au public d'accéder au Logement et de sécuriser leur parcours vers l'emploi.

Orientations par service :



ANNEXES



Hébergement d'Urgence

2021 

2020 

Hébergement d'Urgence

117 familles - 143 Adultes
(84 F - 59 H) et 134 enfants

128 familles - 164 Adultes
(82 F - 82 H) et 160 enfants

HU demandeurs d'asile

92 familles - 121 Adultes
(42 F - 79 H) et 119 enfants

82 familles - 107 Adultes
(39 F - 68 H) et 122 enfants

Pass Logement Jeunes

8 ménages - 9 Adultes
(5 F - 4 H) et 1 enfant

4 ménage - 5 Adultes
(3 F - 2 H) et 0 enfant

Hébergement d'Insertion

Centre d'Hébergement
et de Réinsertion sociale

18 familles - 23 Adultes
(15 F - 8 H) et 22 enfants

21 familles - 27 Adultes
(15 F - 12 H) et 26 enfants

ALT - Épernay

41 familles - 48 Adultes
(20 F - 28 H) et 25 enfants

27 familles - 30 Adultes
(10 F - 20 H) et 22 enfants

ALT - Sézanne - Vitry

27 familles - 32 Adultes
(10 F - 22 H) et 18 enfants

23 familles - 27 Adultes
(11 F - 16 H) et 11 enfants

Accueil Mère-Enfant

7 familles - 7 Adultes
(7 F - 0 H) et 13 enfants

6 familles - 6 Adultes
(6 F - 0 H) et 10 enfants

Logement

Bail Glissant
(État + département)

50 familles - 61 Adultes
(28 F - 33 H) et 51 enfants

46 familles - 55 Adultes
(21 F - 34 H) et 33 enfants

Pensions de Famille
(Épernay + Vitry-le-F.)

34 familles - 34 Adultes
(10 F - 24 H) et 0 enfant

33 familles - 33 Adultes
(11 F - 22 H) et 0 enfant

Résidence Accueil

5 familles - 5 Adultes
(0 F - 5 H) et 0 enfant

5 familles - 5 Adultes
(0 F - 5 H) et 0 enfant

ASLL Épernay

39 familles - 44 Adultes
(18 F - 26 H) et 25 enfants

28 familles - 35 Adultes
(18 F - 17 H) et 32 enfants

ASLL Sézanne

15 familles - 20 Adultes
(14 F - 6 H) et 9 enfants

25 familles - 30 Adultes
(17 F - 13 H) et 16 enfants

APRIL - Épernay

73 familles

42 familles

APRIL - Reims

148 familles

131 familles

Inter Médiation Locative
(privé + public)

29 familles - 35 Adultes
(16 F - 19 H) et 12 enfants

15 familles - 19 Adultes
(9 F - 10 H) et 10 enfants

Accompagnement Réfugiés

21 familles - 31 Adultes
(17 F - 14 H) et 29 enfants

19 familles - 25 Adultes
(12 F - 13 H) et 23 enfants

Action Logement

45 familles - 57 Adultes
(29 F - 28 H) et 55 enfants

26 familles - 36 Adultes
(22 F - 14 H) et 45 enfants

Total

769 familles

661 familles

Sur 134 familles sorties d'Hébergement d'Urgence → 15 accès au logement soit 11%

Sur 59 familles sorties d'Hébergement d'Insertion → 30 accès au logement soit 51%



• AIDES FINANCIÈRES EN 2021 •



NAVETTES



Nombre de personnes transportées : 159

74 «Garantie Jeunes»

85 «Insertion»



Moyenne d'âge :

19 ans «Garantie Jeunes»

30 ans «Insertion»



Conducteurs : 3

2 «Garantie Jeunes»

1 «Insertion»



Kilométrage : 69 315 km

47 412 km «Garantie Jeunes»

21 903 km « Insertion »



38 communes desservies

Navettes « Garantie Jeunes » :

Les navettes **assurent le ramassage et le transport des jeunes** dans le cadre du dispositif de « garantie-jeunes » en lien avec la Mission Locale d'Épernay. Elle peut également être utilisée pour assurer le transport des résidents des dispositifs d'hébergement et de logement du Club de Prévention.

Elle permet également d'**assurer l'approvisionnement et le transport de matériels nécessaires** à la vie de l'association. Le chauffeur a de plus la charge du premier niveau d'entretien des différents véhicules de l'association.

Le principe de la navette a permis aux jeunes résidant dans des villages reculés, sans accès aux transports publics et sans moyen de locomotion, d'**accéder à des formations** sur le territoire d'Épernay ou de Sézanne.

Navette « Insertion » :

Il s'agit d'un partenariat entre le Département de la Marne et le Club de Prévention, au titre de la « Navette Insertion » visant à faciliter la mobilité des bénéficiaires du RSA sur les bassins de Sézanne et Épernay.

Cette offre de mobilité est assurée par l'utilisation d'un véhicule du Département (affecté à la CSD de Sézanne) et par un conducteur employé par le Club de Prévention.

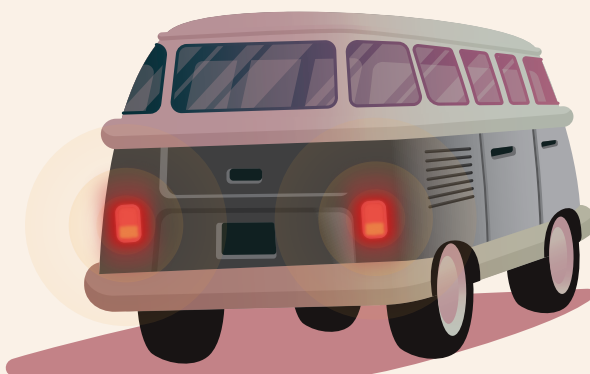
Typologie du public :

« Garantie Jeunes »

- Jeunes de 16 à 25 ans;
- En grande précarité;
- N'ayant pas les moyens matériels de se rendre à leur formation;
- Résidant en zone rurale.

« Insertion »

- Personnes âgées de 25 ans et plus;
- Bénéficiaires du RSA;
- Souhaitant accéder à la formation
- Résidant dans des villages reculés.





Nombre de personnes ayant participé aux actions du CVS : 65



CRPA (Conseil Régional des Personnes Accueillies)

I Visio le 25 juin 2021

I Comité de pilotage le 1er octobre à la salle Odile Kopp d'Épernay

I Comité de pilotage le 22 octobre à Chalons-en-C.

I CRPA le 25 novembre à la ferme de l'hôpital.
50 participants sur le thème : «Le travail facile... difficile»



PARTICIPATION DES PERSONNES ACCUEILLIES - CVS

Les actions menées par le Conseil de Vie Sociale visent à la participation des personnes accompagnées par le pôle « Hébergement et Insertion par le Logement » et s'organisent autour de 3 objectifs :

- L'amélioration du service,
- La connaissance des droits des personnes et des politiques publiques,
- Les sorties et moments de convivialité.

Des loisirs, de la convivialité et de la citoyenneté

En 2021, quelques actions ont pu être réalisées comme :



Ateliers « droits de la femme »
8 participantes



Sortie au Lac du DER
14 participants
+ 2 encadrants



Sortie aux Faux de Verzy
10 participants



Sortie Poney/Voltige
14 participants
+ 2 encadrants



Collecte pour la Banque Alimentaire
19 participants



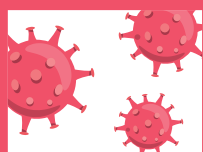
Des interventions



Intervention de la médiatrice sociale
à l'Institut Régional du Travail Social pour présenter la «participation des usagers» aux éducateurs spécialisés en 3ème année de formation.



CONTEXTE COVID-19



Force est de constater que l'activité du Conseil de Vie Sociale en 2021 a été moindre, les différents confinements ont mis en berne la plupart des actions collectives.

L'objectif de 2022 sera de relancer une dynamique auprès des nouveaux membres pour leur insuffler l'envie de nouvelles initiatives ou de nouveaux projets.